

Portrait de la situation des espèces retenues et présentation cartographique de leur aire de répartition

Cette section présente un bilan de la situation de chaque classe de vertébrés, en regard de la problématique de raréfaction. On y dresse un portrait de chacune des espèces, accompagné d'une représentation cartographique de sa répartition nord-américaine. Pour chaque espèce, on retrouve une description de sa distribution au Québec, de son habitat, de l'état de sa situation (abondance, tendance) et de ses facteurs limitatifs.



4.1 Classe des poissons

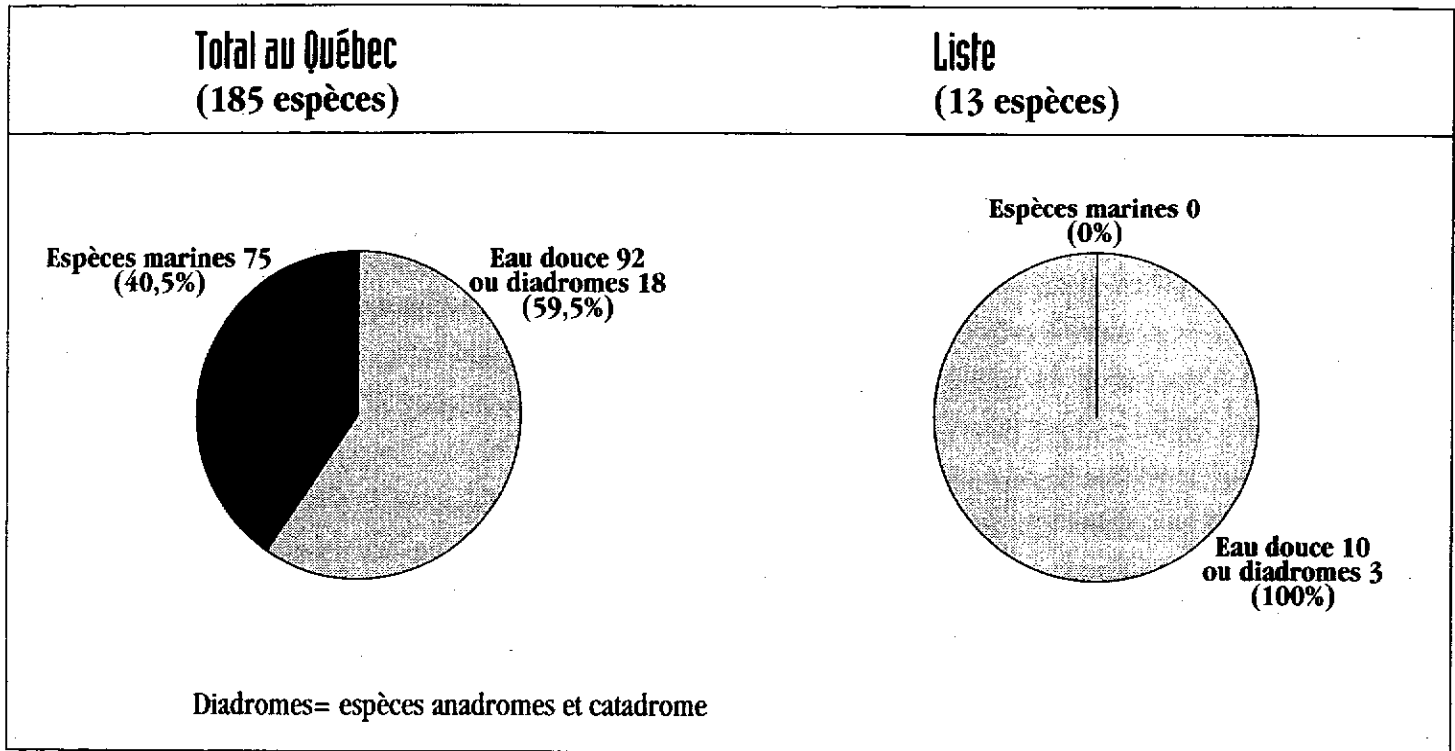
Sur un total de 185 espèces fréquentant le territoire québécois, aucune espèce marine, 10 espèces de poissons d'eau douce et 3 espèces anadromes (tableau 2 et figure 3) sont en situation préoccupante. À l'exception du cisco de lac (printemps) et du chat-fou liséré, tous ces poissons se retrouvent dans le système du Saint-Laurent, notamment dans les secteurs les plus densément peuplés du Saint-Laurent, du couloir fluvial ou de l'estuaire fluvial, et les plus soumis aux pressions d'origine humaine. Certaines espèces, principalement les espèces anadromes, se retrouvent aussi dans le golfe du Saint-Laurent et jusque sur la côte atlantique. Il ne fait aucun doute que la détérioration de la qualité du milieu et la destruction des habitats aquatiques dans le fleuve et ses tributaires représentent une menace à la sauvegarde de plusieurs espèces de poissons.

Sept espèces, sont marquées par le déclin de leur population (critère C-3); pour celles-ci, la dégradation de l'habitat, l'érection d'obstacles à la migration et l'exploitation constituent quelques facteurs de raréfaction contribuant à leur situation préoccupante. D'autre part, 9 des 13 espèces de poissons sont caractérisées par leur rareté (critère C-2) et 11 par leur répartition limi-

tée (critère C-1), selon le cas: endémique à l'échelle mondiale (une espèce: le suceur cuivré), isolée (4 espèces) ou périphérique (3 espèces). Les faibles effectifs et l'aire géographique restreinte rendent particulièrement vulnérables aux accidents environnementaux et aux interventions humaines (captures, altération de leur habitat) les espèces ainsi caractérisées. Le suceur cuivré et le chat-fou liséré sont reconnus menacés par le CSEMDC, tandis que le cisco de lac (printemps) et le suceur ballot sont considérés vulnérables par cet organisme.

De plus, on constatera que dans certains cas des facteurs limitatifs intrinsèques contribuent à la fragilité d'une espèce, à savoir la biologie, le comportement migratoire ou la spécialisation de l'habitat ou de l'alimentation. Par exemple, l'esturgeon jaune et l'esturgeon noir sont particulièrement vulnérables à la surexploitation et à la contamination en raison de leur grande longévité, de leur maturité sexuelle tardive et de leur reproduction périodique. Le suceur cuivré, quant à lui, possède un régime alimentaire très spécialisé alors que les brochets, d'Amérique et vermiculé, sont à la périphérie septentrionale de leur aire de répartition et dépendent de milieux humides spécifiques pour leur survie.

Figure 3
Groupes de poissons de la faune vertébrée du Québec et leur importance
dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées
menacées ou vulnérables



Acipenser fulvescens
(Acipenséridés)
Esturgeon jaune
Lake sturgeon



Acipenser oxyrinchus
(Acipenséridés)
Esturgeon noir
Atlantic sturgeon

L'esturgeon jaune est présent dans les lacs et les grandes rivières de l'ouest du Québec, de Chisasibi dans le bassin de la baie James, au nord, jusqu'à la limite des eaux saumâtres du Saint-Laurent, notamment dans le secteur de Montmagny. Dans son aire de répartition nord-américaine, on observe des effondrements de pêcheries causés par la surexploitation et la dégradation de l'habitat. Au Québec, les effectifs de ce poisson recherché pour son caviar et pour sa chair sont à la baisse. Son habitat de reproduction a été réduit. Sa maturité sexuelle tardive (15-25 ans), son cycle de reproduction (6-

9 ans) et son comportement grégaire le rendent vulnérable à l'exploitation et au braconnage.

Actuellement, l'espèce est en situation précaire dans le Saint-Laurent: elle n'est abondante que dans quelques sites très localisés et accuse un déficit dans le recrutement. La population du lac Saint-François a été décimée à la suite de la perte d'habitats de frai

et de l'isolement de l'espèce consécutifs à l'érection de barrages, ainsi qu'à l'exploitation passée par la pêche commerciale. La population du lac des Deux-Montagnes, décimée au début des années 1950, est en restauration. La population de la section du couloir fluvial comprise entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-Pierre est caractérisée par un haut taux de mortalité attribué à l'exploitation commerciale et à une mortalité naturelle élevée qui pourrait être reliée à la forte pollution des eaux dans ce secteur. Les sites de frai sont rares et de piètre qualité.

L'esturgeon noir est une espèce migratrice anadrome qui passe la majeure partie de sa vie en mer; il fréquente principalement le tronçon du Saint-Laurent, de Portneuf, dans l'estuaire, jusqu'au golfe. Au même titre que l'esturgeon jaune, ce poisson est prisé pour sa valeur commerciale. Le déclin des captures commerciales observé au Québec durant les années 1960 pourrait être attribuable à plusieurs interventions humaines qui ont perturbé son habitat depuis les années 1950. Mentionnons la construction de barrages sur les rivières Manicouagan et aux Outardes, où il frayait, le creusement du chenal maritime et la création des îles d'Expo 67, de même que la construction du quai de Portneuf qui a bloqué sa route migratoire.

Après une absence presque complète de captures commerciales pendant plus de huit ans, une reprise est observée depuis 1976. Des recherches indiquent que la population, en reconstitution, pourrait de nouveau s'effondrer. Seulement une partie de la pyramide d'âge est représentée dans les prises. Aucun site de frai n'est connu et la présence d'adultes reproducteurs (>1,6 m) n'est plus observée. La dégradation de son habitat par le remblayage et le dragage, la pollution diverse, dont celle des élastiques qui s'enfilent sur le rostre de ce poisson benthophage, sont autant de facteurs actuels adverses.



Alosa sapidissima
(Clupéidés)
Alose savoureuse
American shad



Coregonus artedii
(Salmonidés)
Cisco de lac (printemps)
Cisco or lake herring

L'alose savoureuse est présente depuis le Saint-Laurent supérieur jusqu'au golfe, mais vit surtout en eau salée. Au Québec, elle remonte l'estuaire au printemps pour atteindre ses frayères dans la région de Montréal et de l'Outaouais. Au siècle dernier, c'était l'espèce la plus importante pour la pêche commerciale sur la côte atlantique. À l'instar des États-Unis, les captures au Québec ont chuté considérablement: de 290 t (tonnes métriques) en 1955, à 3 t en 1965. L'alose ne figure plus que comme capture accidentelle et fait l'objet d'une pêche sportive limitée dans la région de Montréal. Les prises à



la station de pêche expérimentale de l'Aquarium du Québec ont montré de 1981 à 1986 une baisse importante (moins de 10 captures par année, au lieu de plusieurs milliers jusqu'en 1971); leur nombre variait entre 53 et 126 captures par an de 1987 à 1990.

La diminution de l'accès aux frayères à la suite de l'aménagement d'ouvrages hydroliques serait la principale cause du déclin. Ce sont: le barrage hydroélectrique de Carillon sur la rivière des Outaouais; la centrale de Rivière-des-Prairies qui bloque une voie de migration; et la réfection du barrage de l'île des Moulins qui constitue une entrave à la remontée de l'alose dans la rivière des Milles-Îles. Les travaux de construction des îles d'Expo 67, le creusage de la voie maritime et la dégradation de la qualité de l'eau auraient aussi été néfastes. Il s'agit d'une espèce dont on doit établir le statut du stock reproducteur au Québec. L'espèce est en déclin tout le long de la côte atlantique.

Les populations de cisco de lac frayant au printemps sont rarissimes puisque ce poisson n'est présent qu'en deux endroits: au lac Supérieur près de Copper Harbor, aux États-Unis (19 spécimens), et au lac des Écorces près de Mont-Laurier où une population a été découverte en 1981. Le cisco de printemps du lac des Écorces se distingue des stocks avoisinants par des différences morphométriques et méristiques. Ces caractères indiqueraient des différences génétiques entre celui-ci et les ciscos frayant à l'automne. Compte tenu des conditions thermiques marginales du lac des Écorces et du développement particulier des gonades, cette population pourrait représenter un écotype. Elle y est caractérisée par des adaptations écologiques spéciales, notamment en ce qui concerne la profondeur des frayères et le développement des larves.



Au Québec, cette population semble se maintenir. Cependant, les activités agricoles, le rejet des eaux usées des villages situés en amont sur la rivière Kiamika, le principal tributaire du lac, et le développement rapide des rives pour la villégiature de même que le développement résidentiel entraînent une eutrophisation rapide des eaux du lac des Écorces et ce depuis les 20 dernières années. On craint l'anoxie des oeufs sensibles à l'augmentation de la sédimentation. Ce poisson serait aussi très vulnérable à l'introduction d'espèces compétitrices ou prédatrices. Il a été reconnu comme espèce vulnérable en 1992 par le CSEMDC.

Esox americanus americanus
(Ésocidés)
Brochet d'Amérique
Redfin pickerel



Esox americanus vermiculatus
(Ésocidés)
Brochet vermiculé
Grass pickerel

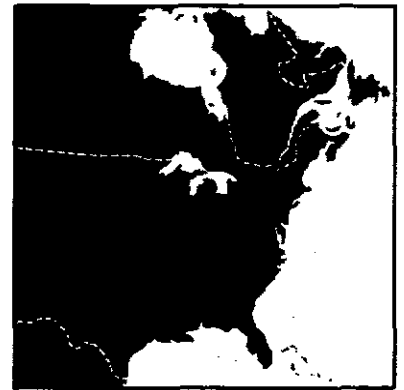
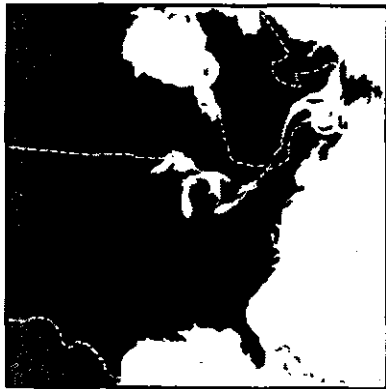
Ce petit brochet est réparti à l'est de la chaîne des monts Allegheny-Appalaches, dans la plaine côtière de l'est de l'Amérique du Nord. Au Canada, il n'est présent qu'au Québec. Son aire de dispersion est limitée dans le fleuve Saint-Laurent à l'archipel du lac Saint-Pierre et, vers le sud, au bassin de la rivière Richelieu, au lac Champlain, aux rivières Missiquoi, Yamaska et Maskinongé ainsi qu'au lac Saint-Paul. L'espèce est intimement liée aux milieux humides riverains, peu profonds et riches en végétation aquatique.

Ce poisson fut commercialement exploité au lac Saint-Pierre dans les années 1930. Son abondance dans le Saint-Laurent, au lac Saint-Pierre et ses environs, semble avoir considérablement diminué par suite de changements possibles survenus dans son habitat, causés, entre autres par la construction de la voie maritime du Saint-Laurent. Cependant, dans l'ensemble de son aire de répartition au Québec, son

habitat serait principalement détérioré par les activités agricoles. On ne connaît pas l'état actuel de sa population. Il serait abondant localement dans des secteurs restreints. Sa survie dépend de la conservation et de la qualité de son habitat résiduel.

Le brochet vermiculé est une entité biologique très rare au Québec. À l'inverse de son proche parent, le brochet d'Amérique (*Esox americanus americanus*), il se retrouve, en Amérique du Nord, à l'ouest de la chaîne des monts Allegheny-Appalaches. Il aurait atteint le système des Grands lacs et du Saint-Laurent à partir du bassin de la rivière Mississippi. La répartition québécoise du brochet vermiculé se limite au lac Saint-Louis et à la partie inférieure de la rivière Châteauguay. Sa présence a été remarquée en association avec un autre poisson, l'ombre de vase (*Umbra limi*).

Cette sous-espèce préfère les cours d'eau des basses terres comportant une bonne emprise de végétation aquatique, ou encore les petites baies paisibles. Sa sauvegarde serait intimement liée à la conservation des habitats marécageux. Compte tenu de sa rareté, de sa répartition géographique extrêmement restreinte et de l'état de détérioration des eaux dans lesquelles il vit, sa situation au Québec est compromise. Il n'existe aucune mention récente de capture.



Hybognathus bankinsoni
(Cyprinidés)
Méné laiton
Brassy minnow



Moxostoma carinatum
(Catostomidés)
Suceur ballot
River redhorse

La répartition québécoise du méné laiton est périphérique et dispersée dans quelques régions. Sa présence est rapportée: dans l'ouest, au réservoir Cabonga, dans quelques tributaires de la rivière des Outaouais au nord de Hull et dans le ruisseau à Charette au sud de Pointe-Fortune. Il en existe possiblement dans la rivière aux Iroquois, tributaire du Richelieu, de même que vers l'est dans trois secteurs disjoints, soit dans la rivière Ulverton, au lac à la Truite près de Thetford-Mines et dans la rivière Etchemin. Dans l'est du Canada, ce minuscule poisson est surtout observé dans les ruisseaux et

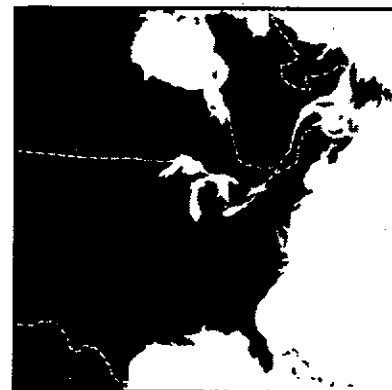
les petits cours d'eau. Au Québec, l'espèce est très rare bien qu'on la trouve parfois en quantité dans les milieux d'eau claire et bien oxygénée en zone agricole. C'est un poisson planctophage dont le long intestin replié et le péritoine noir suggèrent une adaptation à une alimentation végétale.

Cette spécialisation de l'espèce et sa distribution sporadique laissent présager que l'état de sa petite population soit précaire. Son habitat est menacé de dégradation par les rejets d'origine agricole de même que par l'intensification de l'urbanisation et de l'industrialisation. Des informations sont nécessaires pour préciser l'état de sa situation.



Le suceur ballot est rare au Canada et est désigné espèce vulnérable par le CSEMDC depuis 1987. Des populations ne sont aujourd'hui présentes que dans quatre réseaux fluviaux à l'est de l'Ontario et au sud-ouest du Québec. L'espèce atteint le nord-est de son aire de répartition au Québec et ses populations sont géographiquement séparées des populations américaines. Dans la province, il a été signalé là où l'intervention humaine est forte: dans la rivière des Outaouais, près de Hull et à plusieurs endroits dans la région de Montréal. Le noyau de sa population serait situé dans la rivière Richelieu en aval de Chambly. Dans la rivière Yamaska, ce poisson a été capturé en amont de Saint-Hyacinthe et dans les parties inférieures de la rivière Noire; la population de cette rivière est en déclin.

On pense que la population est en déclin à cause de la dégradation de l'habitat causée par les activités agricoles et industrielles qui entraînent l'envasement et une augmentation de la sédimentation. Ce suceur est associé aux eaux profondes de rivières de dimension moyenne et dont la température estivale dépasse 20°C. Il fraye dans les secteurs d'eaux vives sur des fonds de roche calcaire libres d'envasement. Il se nourrit largement d'organismes benthiques qu'il localise visuellement et aspire sur le fond, tels que petits mollusques et crustacés, larves d'insectes et parfois des écrevisses.



Moxostoma bubbsi
(*Catostomidés*)
Suceur cuivré
Copper redhorse



Noturus insignis
(*Ictaluridés*)
Chat-fou liséré
Margined madtom

Le suceur cuivré est une espèce rare et endémique dont la répartition mondiale se limite à certaines rivières des basses terres du sud du Québec, aux berges abruptes, uniformément profondes (4-7 m) où la température estivale de l'eau dépasse 20°C. Bien que ce poisson soit très fécond et longévif, depuis sa découverte en 1942 seulement quelque 280 spécimens ont été recensés dans les rivières Richelieu, Yamaska, Noire, des Mille Îles, Maskinongé et dans la partie du fleuve Saint-Laurent comprise entre Beauharnois et Sorel. La majeure partie de sa population actuelle subsiste dans la rivière Richelieu, en aval

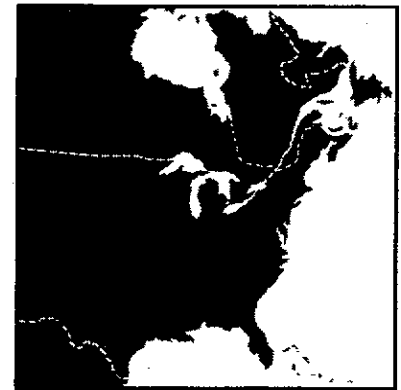
de Chambly. Ce suceur serait le résultat d'un processus local de spéciation survenu après le retrait des glaciers, il y a moins de 13 000 ans. Il est doté d'un appareil pharyngien spécialisé, efficace pour le broyage des mollusques qui constituent l'essentiel de sa nourriture.

Des fouilles archéologiques suggèrent qu'il a déjà été plus abondant. Les inventaires menés de 1963 à 1990 montrent que sa présence diminue sans cesse et que la population de la rivière Yamaska est presque totalement disparue. La pollution des eaux ainsi que la détérioration de son habitat semblent les principales causes expliquant sa raréfaction. Ce poisson est reconnu menacé au Canada (CSEMDC, 1987) et retenu espèce prioritaire par le Fonds mondial pour la nature. Des recherches récentes démontrent la faisabilité d'un élevage artificiel à des fins de repeuplement. Il pourrait être un bon prédateur de la moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) qui a envahi récemment le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.



Le chat-fou liséré a été capturé pour la première fois au Québec en 1971, dans un cours d'eau reliant le lac à la Loue et le lac Lapêche dans le parc de la Gatineau. En 1976, on le découvrait aussi dans la rivière Fall du comté de Lanark, en Ontario. La présence de ces populations dans le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais, et distantes de quelques 200 km au nord de leurs voisines américaines, permet d'avancer deux explications. Ce poisson pourrait avoir été introduit par des pêcheurs américains qui l'utilisent comme poisson-appât, ou bien il s'agit de populations reliques ayant migré jusque là à l'époque postglaciaire.

Ce poisson vit sur le fond des lacs et des rivières et exige des eaux claires et rapides qui s'écoulent sur un fond de graviers grossiers, de blocs ou de moellons. Il ne tolérerait aucune perturbation, même mineure, de son habitat. Or de 1982 à 1989, aucun spécimen n'a été recensé dans les deux provinces. On croit que le nombre croissant de barrages de castors dans les cours d'eau du parc de la Gatineau a entraîné une baisse du niveau de l'eau et l'envasement du lit rocheux, détériorant son habitat. Il se peut également que les quelque cinquante captures effectuées par les chercheurs aient contribué au déclin de l'espèce en faisant chuter le nombre de reproducteurs adultes de ces régions à un seuil critique. En 1989, le CSEMDC attribuait le statut d'espèce menacée au chat-fou liséré en attendant que des études sur le terrain éclaircissent l'état de sa situation.



Morone saxatilis
(Percichthyidés)
Bar rayé
Striped bass



Etheostoma caeruleum
(Percidés)
Dard arc-en-ciel
Rainbow darter

Adapté aux eaux turbides du milieu estuaire, le bar rayé du Saint-Laurent abondait principalement entre Rivière-du-Loup et le lac Saint-Pierre, lieu de ses frayères, et il se retrouvait occasionnellement jusqu'à Montréal. Jusqu'au début des années soixante, ce poisson anadrome a fait l'objet de pêches récréatives et commerciales importantes. Les captures commerciales atteignaient un maximum de 53 tonnes métriques en 1943, avant de diminuer brusquement à partir de 1955 pour devenir nulles depuis 1966. Près de 200 captures accidentelles ont été signalées entre 1975 et 1986, dont la plupart (163) en

1981. Il s'agit possiblement d'incursions d'individus provenant des stocks du sud du golfe du Saint-Laurent; à l'exception d'un spécimen adulte récolté en 1986 à Bécancour, les bars rapportés étaient des jeunes immatures et provenaient majoritairement du Bas-Saint-Laurent.

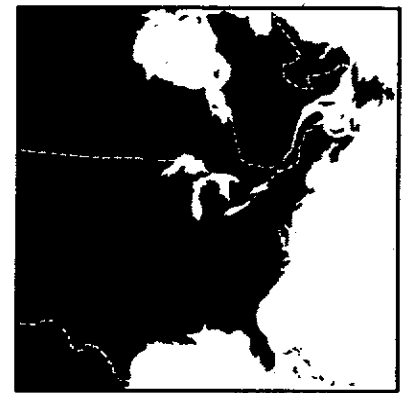
La population de bars rayés du Saint-Laurent serait près de l'extinction. Elle ne

fréquente plus le secteur amont du Saint-Laurent et il n'y a plus d'évidence de reproduction depuis 26 ans. La dégradation intensive de l'habitat, causée par les nombreux dragages de la voie maritime effectués dans les aires de reproduction, la pollution des eaux, la forte exploitation de même que la diminution au cours des mêmes années de l'alose savoureuse (*Alosa sapidissima*) et de l'éperlan arc-en-ciel (*Omerus mordax*) important dans son régime alimentaire pourraient avoir entraîné son déclin.

Bien qu'abondant dans le sud de l'Ontario et aux États-Unis, particulièrement dans les petits cours d'eau et les rivières de taille intermédiaire au sud des Grands-Lacs, le dard arc-en-ciel est extrêmement rare au Québec où il possède une répartition isolée et restreinte. Dans la province, son identification remonte à 1941 et ne tiendrait qu'à un très petit nombre de captures réalisées dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent, dans le secteur de l'île aux Plaines près de Montréal. Ce petit poisson, d'une longueur moyenne d'environ 50 mm, habite généralement les eaux claires de cours d'eau dont le fond est de gravier ou de moellons.

Il pourrait être un indicateur de pollution car il est extrêmement sensible à la pollution chimique et à l'envasement.

À cause de sa petite taille et de sa distribution limitée, cette espèce n'est pas remarquée et est méconnue. Des études sont requises afin de préciser l'état de sa situation et pour vérifier s'il s'agit d'une population établie et viable.

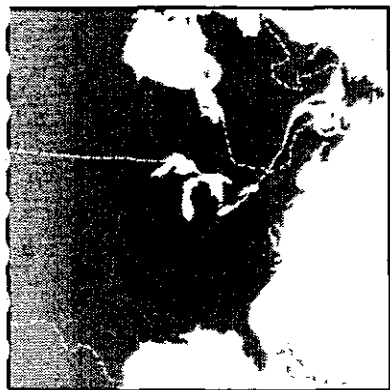


Percina copelandi
(Percidés)
Fouille-roche gris
Channel darter



Ce petit poisson habite des milieux d'eau courante, de dimensions diverses et aux fonds graveleux ou rocheux. Localisé dans des secteurs restreints du bassin hydrographique du Saint-Laurent, le fouille-roche gris montre une distribution plutôt sporadique et, en général, une très faible représentation. Il est, entre autres, signalé dans la rivière des Outaouais et dans les bassins des rivières Yamaska, Richelieu et Châteauguay, de même qu'au lac Saint-Pierre, principalement dans ses affluents. Le secteur Estrie-Mauricie-Montréal supporte des populations assez marginales. Sur 29 relevés effectués dans la région

de Montréal de 1964 à 1991, seul le site des Rapides de Chambly fournit des prises supérieures à quelques spécimens (77 en 1991). Il pourrait être plus commun dans la rivière Bécancour (126 spécimens en 1964) et dans la rivière du Sud près de Montmagny (259 spécimens, en 1980).



Ailleurs, ses populations sont minimales en Ontario et en déclin aux États-Unis où il a disparu à maints endroits. Au Québec, ce poisson a déserté certains secteurs du fleuve où il avait été recensé dans les années 1940, tels à la Pointe-du-Buisson et dans les rapides de Lachine. Il est le plus souvent trouvé en milieu agricole ou très développé. La forte compétition avec d'autres poissons des genres *Etheostoma* et *Percina*, la pollution des eaux et la dégradation de son habitat pourraient lui nuire.



4.2 Classe des amphibiens

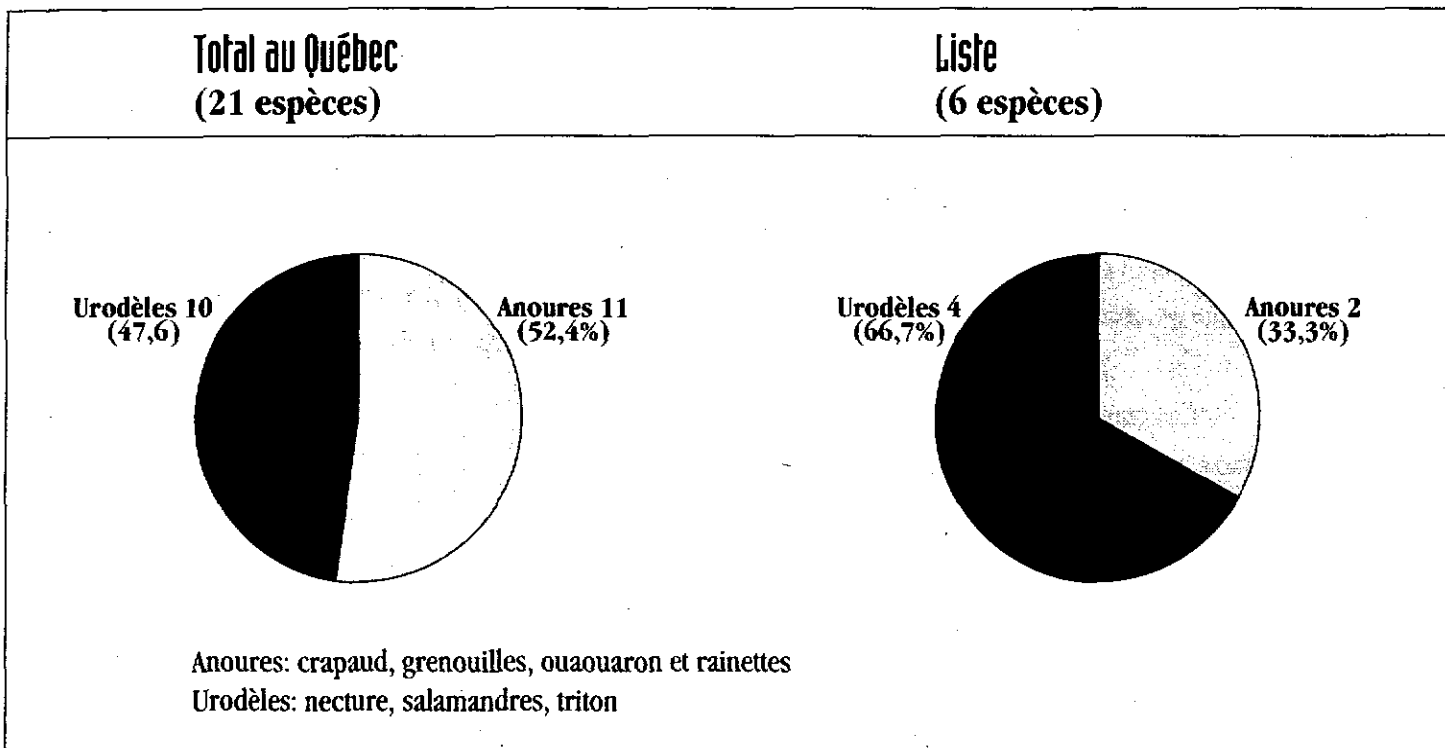
Des 21 espèces d'amphibiens présentes au Québec, nous retrouvons dans la liste (Tableau 2 et figure 4) quatre espèces de salamandres (urodèles) ainsi qu'une rainette et une grenouille (anoures).

Ces espèces, pour la plupart (4), se retrouvent au Québec à la limite de leur aire de répartition et sont peu répandues (critère C-1p). Aucune d'entre elles n'est abondante (critère C-2) et les 2 espèces d'anoures ainsi que la Salamande sombre du nord, présentent des signes de déclin de leurs populations (critère C-3). Ces espèces présentent des exigences écologiques strictes et sont souvent associées à des habitats en régression. Ces amphibiens sont sensibles aux modifications du milieu hydrographique, à l'assèchement des terres humides et, pour les salamandres, au déboisement limitrophe des sources et ruisseaux dans les milieux qu'elles fréquentent.

Ces espèces sont plutôt discrètes et peuvent passer inaperçues à cause de leur petite taille et de leur comportement. Seules les rainettes et les grenouilles peuvent être aisément répertoriées lors de leur période de chants printaniers.

Les données d'observation qui ont servi à tracer le portrait des amphibiens proviennent principalement de l'«Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec». Ce document élaboré depuis 1988 regroupe l'ensemble des observations réalisées par des herpétologistes amateurs du Québec et les travaux scientifiques en herpétologie.

Figure 4
Groupes d'amphibiens de la faune vertébrée du Québec et leur importance
dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées
menacées ou vulnérables



Desmognathus fuscus fuscus
(Pléthodontidés)
Salamandre sombre du Nord
Northern Dusky Salamander



Desmognathus ochropbaeus
(Pléthodontidés)
Salamandre sombre des montagnes
Mountain Dusky Salamander

Cette sous-espèce fait partie des salamandres les moins répandues et les moins signalées du Québec. Jusqu'en 1987, 88 observations ont été cumulées dans 17 comtés. Depuis 1988, 50 observations ont été récoltées dans seulement 9 comtés. On retrouve la Salamandre sombre du Nord dans les contreforts des Appalaches et des Adirondacks, dans des sources et petits ruisseaux au sud du Saint-Laurent. Cependant, elle aurait été observée sur la rive nord du fleuve près de Québec en 1991. Cet endroit et les mentions des comtés de Kamouraska et de l'Islet constitueraient la limite nord-est de son aire de répartition actuelle.

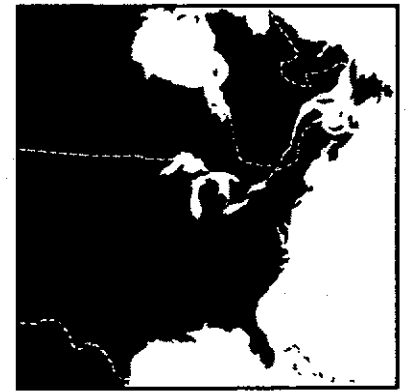
Elle vit généralement dans les ruisseaux traversant des forêts, des friches ou des pâturages, généralement à des altitudes plus élevées que 100 m. Son habitat serait associé aux piedmonts

La grande variation dans le nombre de comtés où elle a été originalement signalée au Québec avant 1988 est probablement attribuable aux différences

dans l'effort de recherche. Elle fut recueillie pendant plusieurs années du fait de sa nouveauté dans la faune herpétologique canadienne. Cette salamandre était autrefois commune dans le sud-est québécois. La récolte, les modifications de son habitat dues à l'exploitation forestière et aux aménagements d'infrastructures industrielles ou de loisirs ainsi que sa dépendance aux ruisseaux constituent des facteurs limitatifs.

Des adultes et des larves de Salamandre sombre des montagnes ont été découverts dans un ruisseau au sud-est de Huntingdon, en 1988. Cela représente la première mention de cette espèce pour le Québec. Il s'agirait d'une population géographiquement isolée de la population américaine et unique au Québec. Cette salamandre, associée aux sources et petits ruisseaux froids en montagne, est généralement plus terrestre que la Salamandre sombre du Nord; elle s'aventure loin des ruisseaux dans la forêt lors des périodes humides.

L'identification de cette espèce est difficile et a dû être confirmée par des spécialistes. En effet, comme d'autres salamandres de la famille des Pléthodontidés pouvant vivre parfois en sympatrie, celle-ci présente un mimétisme important et ne peut pas être distinguée morphologiquement des autres espèces. Selon son âge et sa taille, la Salamandre sombre des montagnes peut facilement être confondue avec trois autres espèces: la Salamandre rayée (*Plethodon cinereus*), la Salamandre à deux lignes (*Eurycea bislineata*) et la Salamandre sombre du Nord (*Desmognathus f. fuscus*). Les modifications au régime hydrique des petits ruisseaux par le drainage, l'exploitation forestière ou autres développements peuvent être préjudiciables à cette espèce.



Hemidactylium scutatum
(Plélobodontidés)
Salamandre à quatre doigts
Four-toed Salamander



Gyrinophilus porphyriticus
(Plélobodontidés)
Salamandre pourpre
Spring Salamander

Elle a toujours été et elle demeure une salamandre rare au Québec. Sa répartition périphérique, à la limite nord de l'aire de répartition nord-américaine, est restreinte dans deux régions à l'ouest et au sud du Québec. Antérieurement (jusqu'en 1987), seulement 15 observations ont été signalées dans quatre comtés, alors que depuis 1988, 7 observations ont été recueillies dans 5 comtés, dont 3 nouveaux, ce qui ne donne, au total, qu'une dizaine de sites où elle a été recensée. La Salamandre à quatre doigts habite les marécages à sphaigne et à mousse au voisinage de bois humides dans les forêts de feuillus. Elle vit cachée dans la mousse, les troncs en décomposition, sous les pierres ou dans la litière humide. L'exigence d'habitat particulier de cette espèce explique la distribution discontinue des populations.



Cette salamandre serait sensible aux modifications du milieu hydrographique et affectée par l'urbanisation. De 1988 à 1990, les recherches pour retrouver cette espèce sur d'anciens sites, notamment à l'île Perrot où les tiers des anciennes mentions avaient été recueillies, se sont avérées sans succès puisqu'une grande partie de ces sites ont été détruits par le développement.

Au Canada, la Salamandre pourpre ne serait présente que dans le sud du Québec, où elle a été recensée dans neuf comtés. Une population se trouve à la limite nord des Adirondacks, dans le comté de Huntingdon, et une autre plus étendue habite certains ruisseaux de montagne des Appalaches, en Estrie. L'espèce est considérée rare; elle n'a été retrouvée en abondance (5 à 20 individus à la fois) que dans une douzaine de ruisseaux montagneux. Généralement un ou deux individus sont trouvés en compagnie de 10 à 30 salamandres de ruisseau, souvent avec la Salamandre à deux lignes (*Eurycea bislineata*).

Cette salamandre est caractérisée par sa longue période larvaire et par une tolérance écologique réduite. Elle occupe le niveau trophique le plus élevé de sa communauté. Cette salamandre habite les ruisseaux montagneux et forestiers aux eaux froides et claires. L'espèce semble plus abondante à la source des ruisseaux et dans les sections d'affleurements rocheux. Les modifications de son habitat par le déboisement ou des modifications au régime hydrique peuvent être préjudiciables à cette espèce.



Pseudacris triseriata triseriata
(Hylidés)
Rainette faux-grillon de l'Ouest
Western Chorus Frog



Rana palustris
(Ranidés)
Grenouille des marais
Pickerel Frog

La Rainette faux-grillon de l'Ouest est à la limite orientale de sa distribution en Amérique du Nord. Elle n'a été recensée que dans 13 comtés, ce qui en fait l'anoure le moins abondant de la province. De petites populations, généralement de moins de 10 mâles, ont été localisées principalement en Estrie, au sud de Montréal et dans la région de la Gatineau. Seulement 50 observations de cette rainette ont été compilées antérieurement dans 11 comtés, alors que, récemment, de 1988 à 1991, on a obtenu 29 mentions provenant de 7 comtés dont 2 nouveaux comtés de recensement. On la retrouve

dans une grande variété d'habitats, notamment les champs ouverts et les clairières en zones sèches et humides, mais de préférence dans les endroits où la végétation offre suffisamment de couvert et d'humidité. Elle se reproduit dans des étangs possédant une abondante végétation.

Cette rainette est considérée rare et en diminution. Sa répartition au Québec semble limitée aux espaces densément peuplés par l'homme et propices au développement. La cause principale du déclin des populations serait surtout liée à l'importante perte d'habitat due à l'assèchement des terres humides et au développement urbain.



La Grenouille des marais est présente dans le sud de la province et sur toute la péninsule gaspésienne. Elle est considérée comme la deuxième espèce d'anoure la moins abondante au Québec après la Rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris t. triseriata*). Historiquement, elle n'a été signalée que 76 fois dans 16 comtés, tandis que, de 1988 à 1991, 40 observations ont été rapportées, provenant de 13 comtés dont 9 nouveaux. Cette grenouille habite les eaux claires et fraîches des ruisseaux dans les prés ou les forêts, les bras de rivières, les lacs, étangs et tourbières à sphaigne où elle préfère les zones offrant un bon couvert végétal. Pendant l'été, elle s'aventure hors de l'eau pour chercher sa nourriture dans les champs, les prés humides et même en forêt.

Au Québec, certaines de ses populations (dans l'ouest) ont diminué ou même complètement disparu. Déjà, en 1958, on considérait cette espèce comme rare dans la Gatineau et dans les Basses-Laurentides. On croit aujourd'hui qu'elle n'est représentée dans la province que par des populations très isolées. Cette rareté semble être causée en partie par la perte d'habitats de reproduction résultant de l'exploitation agricole et de l'urbanisation. Cette espèce est également sensible à l'acidification de son habitat.





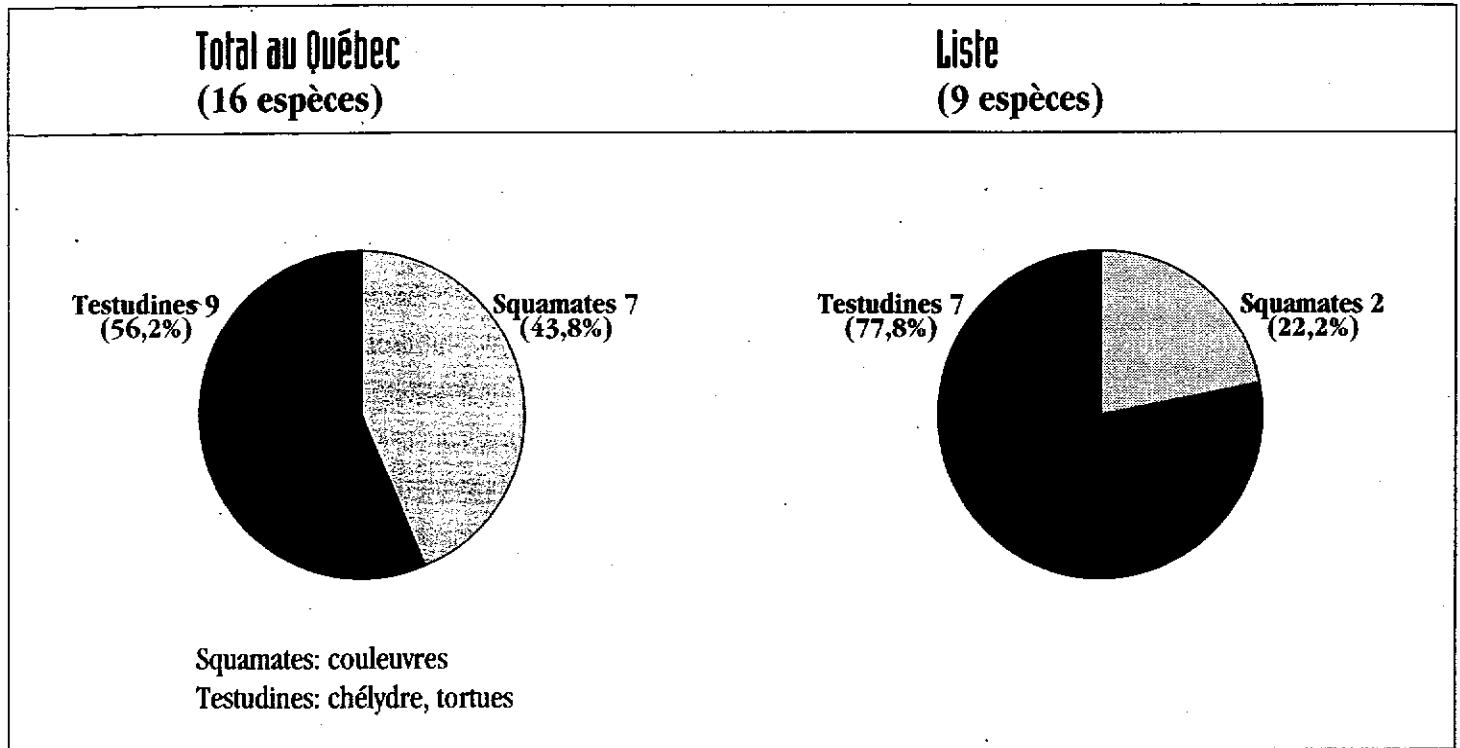
4.3 Classe des reptiles

Il existe au Québec 16 espèces de reptiles. De ce nombre, 7 espèces de tortues (testudines) et 2 couleuvres (squamates) se retrouvent dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Tableau 2 et figure 5). Comme les amphibiens, les reptiles représentent un groupe d'espèces des plus problématiques. La plupart (7) de ces espèces sont rares (critère C-2) ou peu communes. Leur distribution est restreinte au Québec et on ne les retrouve souvent que de manière sporadique dans la portion sud de la vallée du Saint-Laurent, à l'exception de la Tortue luth, espèce marine observée périodiquement dans le golfe du Saint-Laurent. Plusieurs de ces espèces atteignent la limite septentrionale de leur aire de répartition au Québec. Six d'entre elles ont une répartition en périphérie de leur aire principale (critère C-1p) et, pour 2 espèces de tortue, leur population au Québec est isolée des autres populations (critère C-1i). Trois tortues sont reconnues en difficulté par le CSEMDC qui leur a attribué un statut. Ce sont la Tortue ponctuée (*Clemmys guttata*), la Tortue molle à épines (*Apalona s. spinifera*) et la Tortue luth (*Dermochelys coriacea*).

Les reptiles fréquentent divers habitats aquatiques et terrestres, souvent en périphérie du fleuve et de ses principaux tributaires du sud du Québec. L'importance des milieux humides, marais, marécages et cours d'eau est primordiale pour ces espèces. L'assèchement des terres humides, le réaménagement des rives, l'utilisation récréative des plages (sites de nidification) et la pollution des eaux contribuent à la raréfaction de ces espèces. La collecte de spécimens, la persécution humaine à l'égard des serpents et les accidents routiers peuvent à l'occasion ajouter à leur situation préoccupante.

Les données disponibles de fréquence et d'abondance sur cette classe de vertébrés sont peu nombreuses et proviennent de quelques travaux scientifiques et des observations colligées dans l'«Atlas des amphibiens et reptiles du Québec». Peu d'information sur les exigences de ces espèces en matière d'habitats privilégiés (de reproduction ou d'hibernation) ne sont disponibles.

Figure 5
Groupes de reptiles de la faune vertébrée du Québec et leur importance
dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées
menacées ou vulnérables

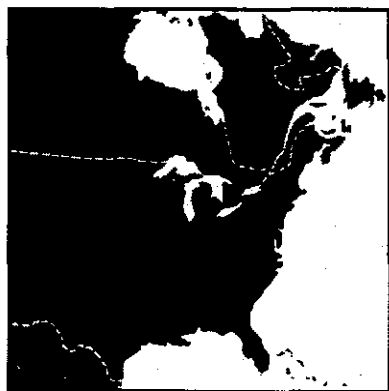


Sternotherus odoratus
(Kinosternidés)
Tortue musquée
Common Musk Turtle



Clemmys guttata
(Emydidés)
Tortue ponctuée
Spotted Turtle

La Tortue musquée est rare et sa répartition connue est périphérique et restreinte. Le premier spécimen de l'espèce n'a été découvert que récemment au Québec, en 1989, dans l'émissaire de la baie McLaurin, à Gatineau. En 1990, 6 autres individus étaient observés au sud-ouest de Bristol-les-Mines, en bordure de la rivière des Outaouais. L'émissaire de la baie McLaurin est doté d'un courant presque nul et d'un fond vaseux de sorte qu'on y trouve un complexe de terres humides composées principalement d'herbiers aquatiques et de marais peu profonds à feuilles émergentes et larges.

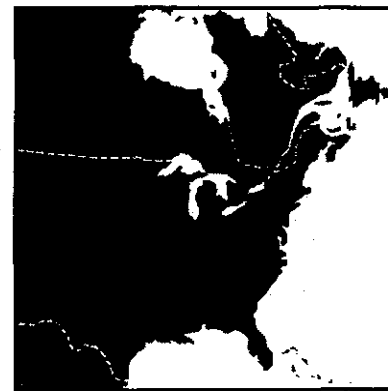


Ailleurs au Canada, elle ne se retrouve que dans le sud de l'Ontario, généralement dans l'eau peu profonde et claire de lacs, d'étangs et de rivières. Elle peut être observée à l'occasion grimpée sur des troncs inclinés surplombant le bord de l'eau.

Cette tortue, petite et plutôt farouche, est principalement aquatique. On la voit rarement hors de l'eau, sauf pendant la saison où elle couve ses oeufs et lors de promenades occasionnelles par temps pluvieux. Il lui arriverait de ne pas creuser de nids mais plutôt de pondre sous des bûches ou dans l'abri d'un rat musqué (*Ondatra zibethicus*). Actuellement, il y a peu d'information disponible sur cette nouvelle espèce québécoise, tant en ce qui concerne son aire de répartition que son abondance et la tendance de sa population.

Cette espèce est jusqu'à présent très rare au Québec. Sa répartition est isolée et elle n'a été répertoriée que deux fois, à l'est de la rivière Richelieu: à Nicolet, en 1874, et au sud de Sherbrooke, en 1972. Il est toutefois possible que des populations isolées puissent être trouvées dans certaines terres noires et régions marécageuses au sud de Montréal.

La Tortue ponctuée habite les marécages ouverts, les terres boueuses, les petits lacs et les étangs. Elle est aussi à l'aise sur terre que dans l'eau et peut surtout être aperçue au printemps, avant le développement de la végétation, car elle a tendance à se cacher dès qu'on l'approche. La perte de son habitat naturel à la suite de l'assèchement des étangs et des marécages, la collecte comme animal familier ainsi que la pollution constituent les principales causes de sa raréfaction. Parce que les autres populations, retrouvées dans 65 localités du sud de l'Ontario, sont en déclin, cette espèce est reconnue vulnérable par le CSEMDC depuis 1991.



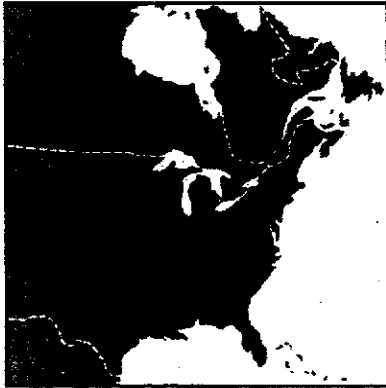
Clemmys insculpta
(Émydés)
Tortue des bois
Wood Turtle



Emydoidea blandingi
(Émydés)
Tortue mouchetée
Blanding's Turtle

Dans tout le Québec, la répartition de la Tortue des bois est irrégulière et semble associée aux rivières sinueuses aux fonds sablonneux et pierreux. Celle-ci passe l'été dans les champs, les bois clairs, les tourbières et les étangs à proximité de sa rivière. Au Québec, elle a été répertoriée sur 28 sites (14 comtés) entre 1874 et 1974 et sur 56 sites (12 nouveaux et 4 anciens comtés), de 1988 à 1991. Elle est rencontrée dans l'Outaouais, dans les basses-terres du Saint-Laurent, au sud-est du Québec et dans les Laurentides. Toutefois, pour la plupart de ces mentions, il s'agit du signalement d'un spécimen

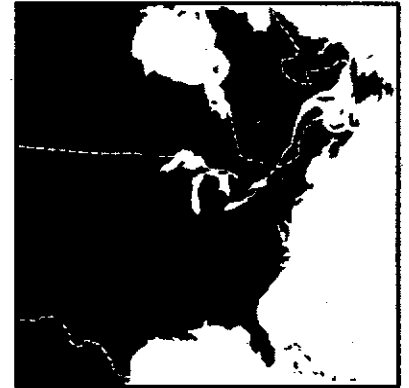
solitaire. Les principales populations connues vivent en petit nombre et dans un habitat restreint. Elles habitent la rivière Kazabazua (depuis 1946) et les rivières Yamaska Sud et Shawinigan au sud du lac Wapizagonke (depuis 1974); en 1990, leurs effectifs respectifs ont été estimés à environ 200, 120 et 50 tortues.



Actuellement, la population de la rivière Kazabazua est stable. Celle de la rivière Yamaska Sud semble en déclin vu l'absence, ou presque, de jeunes; elle pourrait être affectée par les pesticides car elle est localisée en zone d'agriculture intensive. Pour sa part, la petite population de la rivière Shawinigan dépend de son habitat très restreint et discontinu. Les principaux facteurs limitatifs sont la prédation, l'accroissement de l'activité humaine, la dégradation et la destruction de son habitat ainsi que la collecte à des fins de collection, d'alimentation, de commerce d'animaux domestiques et de matériel biologique.

Surtout aquatique, la tortue mouchetée fréquente les marécages, les étangs, les lacs peu profonds et les terrains inondés. Elle préfère les eaux claires au fond mou, plutôt sablonneux, et est généralement retrouvée là où la végétation aquatique abonde. Elle est difficile à apercevoir quand elle se trouve parmi d'autres espèces telle que la Tortue peinte (*Chrysemys picta*). C'est une espèce rare au Québec. Sa répartition est restreinte principalement au secteur du Parc de la Gatineau et aux secteurs avoisinants. Depuis 1925, 16 mentions ont été rapportées, provenant des comtés de Pontiac (5), de la Gatineau (8), de l'Île-de-Montréal (2) et de Huntingdon (1), dont trois données datent de 1988-1991.

Les spécimens retrouvés en milieu urbain et périurbain, sur l'île de Montréal, sont possiblement des tortues échappées ou relâchées, provenant d'une animalerie. Cette tortue connaît surtout des problèmes de reproduction et d'habitat. La prédation, exercée sur les oeufs et les jeunes (de 1 à 9 ans), joue un rôle important dans le contrôle de cette espèce longévive qui atteint sa maturité sexuelle entre 13 et 16 ans. L'assèchement des étangs et des marais à des fins industrielles, agricoles ou domiciliaires, la construction de routes et les accidents routiers lors de ses migrations hors de l'eau qui lui sont néfastes.



Graptemys geographica
(Émydés)
Tortue géographique
Common Map Turtle



Apalone spinifera spinifera
(Trionychidés)
Tortue-molle à épines
Eastern Spiny Softshell

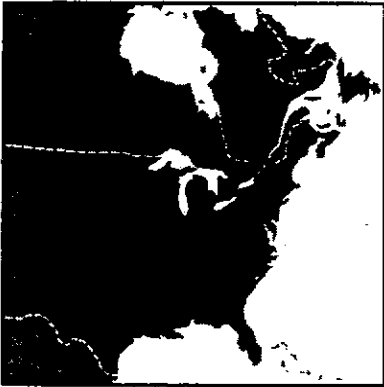
La Tortue géographique occupe, à sa limite septentrionale de répartition, le sud de l'Ontario et le sud-ouest du Québec où elle est associée au bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Elle a été recensée dans huit comtés du Québec et est présente le long de la rivière des Outaouais et de la rivière Richelieu. Jusqu'en 1987, il n'y avait que 19 observations provenant de 7 comtés tandis que, de 1988 à 1991, 12 mentions ont été signalées dans 4 comtés. Ses effectifs reposent sur deux principales populations: celle du lac des Deux Montagnes et celle de la rivière des Outaouais, dans le comté de Pontiac, localisée en 1990. L'espèce n'est que rarement observée dans les autres localités québécoises.

Cette tortue préfère les vastes étendues d'eau, comme les lacs et les rivières, où l'on retrouve de nombreux sites d'exposition au soleil, beaucoup de végétation aquatique et un fond mou. Elle est presque exclusivement aquatique; seules les femelles se rendant sur la terre ferme pour

y pondre. Néanmoins, ces tortues peuvent s'exposer au soleil en groupe, parfois en s'empilant les unes par-dessus les autres, prêtes à plonger à la moindre alerte. Le contrôle du niveau de l'eau, l'«artificialisation» des rives et la pollution de son habitat menacent cette espèce. On a craint pour la population de l'est du lac des Deux Montagnes qui, depuis plus de 12 ans, a montré un déficit dans le recrutement naturel. À cet endroit, des tortues élevées en captivité ont été relâchées en 1990 afin d'aider au maintien de la population.

Cette espèce est rare dans l'ensemble du Canada. Au Québec, sa répartition se limite à la rivière des Outaouais, au fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Pierre, à la rivière Richelieu, au lac Champlain et au nord du lac Memphrémagog. Elle a été observée à une vingtaine de reprises et dans huit comtés, mais seulement à deux occasions depuis 1988. Trois secteurs pourraient chacun soutenir une petite population, à savoir: la baie Missiquoi au lac Champlain (6 mentions de 1844 à 1990); les eaux entourant l'île Perrot et l'extrémité ouest de l'île de Montréal (6 mentions de 1962 à 1987); et la rivière des Outaouais, entre Fort-William et Fort-Coulonge (4 mentions de 1970 à 1986). Cependant, aucun site de nidification n'a encore été trouvé.

Strictement aquatique, cette tortue est difficile à voir à cause de sa carapace recouverte de sable ou de vase ou parce qu'elle se repose en eau peu profonde en ne laissant sortir que sa tête. Elle peut occuper une grande variété d'habitats tels que les rivières, les ruisseaux, les lacs, les étangs près des rivières, les baies marécageuses et celles peu profondes, sablonneuses et vaseuses du fleuve Saint-Laurent. Le choix de ses habitats serait relié à l'abondance de sa nourriture, notamment des écrevisses. La pollution chimique, la réduction des ressources alimentaires, la prédation des nids et la perte d'habitats à la suite de l'utilisation récréative des berges ou de leur «artificialisation» affectent cette espèce considérée menacée par le CSEMDC depuis 1991.



Dermochelys coriacea
(*Dermochelyidés*)
Tortue luth
Leatherback Turtle



Nerodia sipedon sipedon
(*Colubridés*)
Couleuvre d'eau
Northern Water Snake

Cette grosse tortue marine, pouvant peser jusqu'à 680 kg, fréquente nos côtes dans le golfe du Saint-Laurent. Cosmopolite, elle vit dans toutes les mers chaudes du globe et effectue de grandes migrations saisonnières dans les eaux froides, plus nordiques, avant de retourner dans ses aires de reproduction. La population canadienne de l'Atlantique nord est observée régulièrement de juin à octobre, au large de la côte atlantique, à l'est de Terre-Neuve et parfois jusqu'au Labrador. Elle nidifierait dans le sud, à partir de la Caroline du Sud et surtout en Guyane. Cette tortue est capable de plonger à de

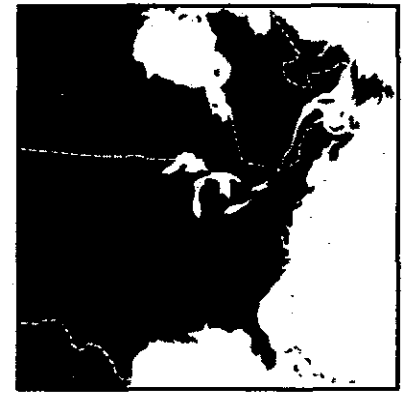
très grandes profondeurs (moyenne de 61,6 m et jusqu'à plus de 1 000 m). Elle survit en eaux froides grâce à sa capacité d'emmagasiner la chaleur produite par l'activité musculaire, favorisée par sa grande masse corporelle. Les tortues sont probablement entraînées vers le nord par les courants océaniques mais aussi attirées par les concentrations de méduses qui composent l'essentiel de leur régime alimentaire.

régime alimentaire.

Au Québec, les observations rapportées (1981 à 1987) sont peu fréquentes et il s'agit dans ce cas de prises accidentelles dans l'équipement des pêcheurs. Elle est mentionnée aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Basse-Côte-Nord, près de Kégashka, à l'est de Natashquan, ainsi qu'au large de Blanc-Sablon. Dans les eaux du golfe du Saint-Laurent, la Tortue luth subit l'emmêlement dans les filets de pêche, ce qui cause souvent sa mort, et elle est victime de la pollution par les débris de plastique qu'elle confond avec des méduses. Dans certains pays, les gens la chassent pour l'huile qu'elle contient et prélèvent ses oeufs dans les nids. Au Canada, la population de l'Atlantique est reconnue en danger de disparition par le CSEMDC depuis 1981.

Au Québec, cette couleuvre aquatique et excellente nageuse se rencontre au sud, sur le bord des rivières, des ruisseaux, des étangs et des lacs. On peut la trouver le long des rives rocheuses, tantôt étendue sur des pierres, parfois abritée en dessous, ou encore sur un buisson ou sur une branche près de l'eau. Au Québec, on la mentionne dans la vallée de la Gatineau, dans les basses terres du Saint-Laurent et dans les Laurentides. Elle semble assez commune dans quelques comtés du sud-ouest, tels que ceux de Pontiac, Gatineau et Labelle, mais n'est présente qu'à quelques endroits autour du lac des Deux-Montagnes. Elle aurait disparu, ou presque, d'anciens sites de l'ouest de Montréal. De 1901 à 1987, il y a eu 93 observations provenant de 10 comtés, mais seulement 12 relevés dans 3 anciens comtés de 1988 à 1991.

Cette espèce serait sensible aux résidus toxiques de pesticides, à la contamination par les métaux lourds ainsi qu'à la perte d'habitat due au développement industriel et résidentiel. Elle hiberne sur la terre ferme, où son domaine vital est habituellement restreint, dans des anciens terriers, des amas de pierres, des talus de remplissage ou des fissures; ces abris sont utilisés pendant plusieurs années. Ce serpent non venimeux serait pourtant persécuté. Aucune étude n'est disponible afin d'évaluer l'état de sa situation, particulièrement la tendance de sa population.

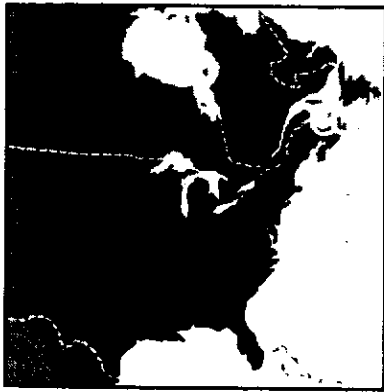


Storeria dekayi
(Colubridés)
Couleuvre brune
Brown Snake



La couleuvre brune est rare au Québec; on la retrouve surtout dans la région de Montréal. Sa répartition y est périphérique, restreinte et discontinue. De 1927 jusqu'à aujourd'hui, cette espèce a été recensée 49 fois dans 7 comtés, dont 24 mentions datant des 4 dernières années proviennent, entre autres, de 4 nouveaux comtés.

La Couleuvre brune habite les clairières, les prés, les champs en friche, les fermes abandonnées et autres terrains buissonneux où il y a abondance de planches, de bûches, de pierres plates ou autres abris. Son domaine vital est extrêmement petit, se limitant à un amas de pier-



res, de bois, à une section de clôture en pierre ou de mur. Elle hiberne en groupe, parfois même avec d'autres espèces, dans des dépressions naturelles, dans des terriers abandonnés ou dans des talus de construction. Ces refuges communitaires peuvent être réutilisés plusieurs hivers successifs. Aujourd'hui, beaucoup de ses anciens habitats sur l'île Perrot et

sur l'île de Montréal ont disparu. La collecte ainsi que les modifications de son habitat s'avèrent préjudiciables à l'espèce.



4.4 Classe des oiseaux

Les oiseaux représentent la classe de vertébrés la plus importante de la faune du Québec avec 326 espèces. Parmi celles-ci, 22 espèces font partie de la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Tableau 2 et figure 6). Même si l'ensemble des oiseaux de la liste est constitué d'espèces dont les situations sont fort différentes, il ressort que 20 de ces espèces (91%) sont considérées rares (critère C-2). Huit d'entre elles sont en situation périphérique (critère C-1p) et 4 d'entre elles possèdent une répartition nord-américaine ou mondiale restreinte (critère C-1g); 10 espèces ont reçu un statut d'espèce en difficulté par le CSEMDC (critère C-4), dont 5 espèces en situation vulnérable, une espèce menacée et 4 espèces classées en danger de disparition.

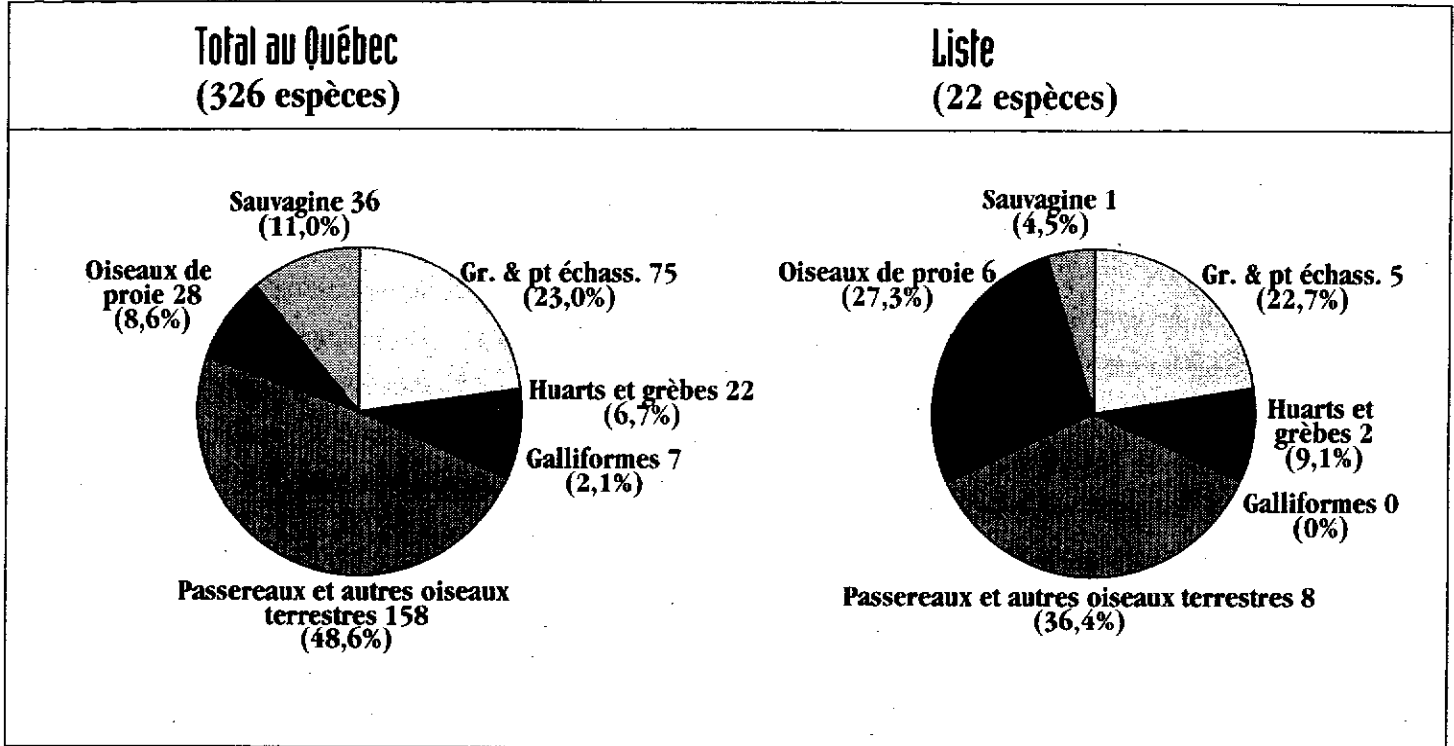
Dix-neuf espèces de la liste (86%) fréquentent le corridor du Saint-Laurent. Près de la moitié des oiseaux de la liste, dont entre autres, les sternes et les grèbes sont associés aux milieux humides, autant marins que d'eau douce et d'estuaires. Certains autres comme la Paruline azurée ou le Pic à tête rouge sont à la limite nord de leur distribution. La situation est également préoccu-

pante pour plusieurs oiseaux de proie. Pour plusieurs des 22 espèces, divers autres facteurs ont pu contribuer au déclin des populations, notamment les détériorations majeures de leurs habitats.

L'établissement de la liste et l'information présentée reposent notamment sur trois principales banques de données. Ce sont: le fichier de nidification des oiseaux du Québec (FNOQ), relevant du Musée canadien de la nature; la base de données de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec; le fichier Études des populations d'oiseaux du Québec (ÉPOQ) géré par l'Association Québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO). On a exclu les espèces considérées comme visitées exceptionnelles ou inusitées (tableau 1) et les quatre espèces disparues du territoire québécois (section 3.1.5).

Pour toutes les espèces d'oiseaux présentées, on prendra note que la carte de répartition nord-américaine illustrée correspond à l'aire de nidification de l'espèce.

Figure 6
Groupes d'oiseaux de la faune vertébrée du Québec et leur importance
dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées
menacées ou vulnérables



Podiceps auritus
(Podicipédidés)
Grèbe cornu
Horned Grebe



Podiceps grisegena
(Podicipédidés)
Grèbe jougris
Red-necked Grebe

En période de nidification, le Grèbe cornu est rare au Québec et sa répartition est restreinte et isolée des autres sites connus de l'ouest du Canada. Depuis 1982, sa nidification n'est rapportée qu'aux Îles-de-la-Madeleine, où sa population reproductrice, confirmée depuis plus de 100 ans, est présentement estimée entre 10 et 20 couples. Dans la province, ce grèbe est beaucoup plus commun lors des périodes de migration automnale où les populations occidentales de ce grèbe fréquentent le Saint-Laurent. La sous-espèce nord-américaine hiverne en eau salée sur les côtes de l'Atlantique jusqu'à la limite

sud des États-Unis, et en très petit nombre dans les terres intérieures jusqu'aux Grands Lacs. En période de nidification, l'espèce est observée dans les marécages, les marais, les baies abritées, les lacs, là où se retrouve une végétation émergente.

Au Québec, les données disponibles sont insuffisantes pour évaluer les tendances de ses effectifs.

Les exigences écologiques du Grèbe cornu de même que la tendance de sa population sont à préciser.



Le Grèbe jougris niche depuis peu au Québec. Sa nidification n'est connue que depuis à peine 10 ans dans le sud-ouest de la province, particulièrement au marais Pelletier, au Témiscamingue. Sa répartition est périphérique et restreinte. Cet oiseau est considéré comme un nicheur rare et il serait souhaitable de valider l'importance de la population reproductrice.

La sous-espèce nord-américaine hiverne principalement le long des côtes en eau salée, sur la côte atlantique, de Terre-Neuve jusqu'au centre de la Floride, mais de façon inusitée au Québec. Sa nidification est observée soit en couples isolés, soit en colonies, dans les lacs, les étangs et les rivières au cours lent. À l'automne, elle est parfois assez commune, notamment au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.



Ixobrychus exilis
(Ardéidés)
Petit Butor
Least Bittern



Histrionicus histrionicus
(Anatidés)
Canard arlequin
Harlequin Duck

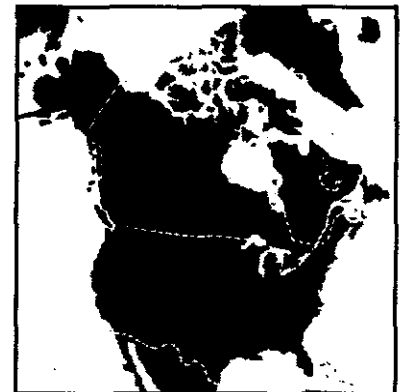
La population canadienne de cet échassier est évaluée à un peu plus de 1 000 couples et est concentrée principalement dans le sud de l'Ontario. Elle totaliserait moins de 40 couples au Québec. Le Petit Butor aurait toujours niché très localement au Québec. La grande majorité des mentions proviennent des régions situées le long de la rivière des Outaouais, du fleuve Saint-Laurent en amont de Québec, et le long de la rivière Saint-François en Estrie. L'espèce niche habituellement dans les marais d'eau douce, dans des zones à végétation émergente dense, surtout dans les marais de quenouilles; elle utilise également les marais où l'on retrouve quelques buissons épars.



Ce héron minuscule est reconnu vulnérable par le CSEMDC depuis 1988. Dans l'ensemble de son territoire, la perte de son habitat de nidification due à la destruction des milieux humides, les activités de récréation aquatique et l'accumulation de produits toxiques seraient responsables de sa raréfaction.

La nidification du Canard arlequin a été confirmée au Québec: dans certains secteurs du Nouveau-Québec, à l'est de la baie d'Hudson et le long de la baie d'Ungava; plus au sud-est, en Gaspésie et sur la Basse-Côte-Nord. Une part importante de la population de l'est de l'Amérique du Nord niche au Québec. Cette espèce hiverne sur la côte atlantique, entre le Massachusetts et le Maryland, et dans le golfe du Saint-Laurent. En période de nidification, ce petit canard de mer habite les rivières et les cours d'eau à courant rapide, tandis que le reste de l'année on le retrouve le long des côtes rocheuses et des îles.

Depuis 1990, la population de l'est du Canada est classée en danger de disparition par le CSEMDC à cause de ses effectifs réduits et d'une période de déclin continu. Les facteurs climatiques défavorables affecteraient cette espèce. Elle serait également sensible aux polluants toxiques et aux déversements dépeçés.



Haliaeetus leucocephalus
(Accipitridés)
Pygargue à tête blanche
Bald Eagle



Accipiter cooperii
(Accipitridés)
Épervier de Cooper
Cooper's Hawk

Le Pygargue à tête blanche niche à proximité de grands plans d'eau, sur des îles et le long des côtes, où il se nourrit de poissons rejetés sur les rives. Il construit habituellement son nid dans des arbres de grande taille (> 20 m). De 1976 à 1990, les secteurs confirmés de nidification se limitaient à une dizaine, dont l'Île d'Anticosti constitue un site majeur de concentration. La majorité migre vers le sud et sur la côte atlantique, mais un certain nombre d'individus résident au Québec.

De 1930 à 1970, cet oiseau a subi un déclin important dans l'est du continent à la suite des effets des pesticides organochlorés (DDT). Au Québec, où il est un nicheur rare, sa population est faible. La perte d'habitat en bordure des plans d'eau, les pesticides, le dérangement humain, l'abattage et la capture accidentelle par le piégeage limitent le développement de ses populations. Toutefois, on observe de plus en plus d'individus sur l'ensemble du territoire québécois, ce qui laisse croire à une augmentation de ses effectifs.



L'Épervier de Cooper fréquente les forêts mixtes et décidues matures, parfois en bordure du milieu agricole, et il s'alimente fréquemment dans les parcs urbains où il se nourrit d'oiseaux. Il niche très localement dans le sud du Québec où sa population compterait moins de 60 couples. Entre 1984 et 1987, il n'a été rapporté que 28 fois dans la province, dont seulement quatre mentions de nidification probable dans les régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec et de la Beauce. Toutefois, comme cet oiseau dissimule bien son nid dans de grands arbres, il est probable que sa population est plus abondante que celle recensée. De plus, il s'agit d'une espèce difficile à observer et qui peut être confondue avec l'Épervier brun (*Accipiter striatus*).

En Amérique du Nord, l'abattage et l'utilisation de pesticides organochlorés tels que le DDT ont principalement entraîné un déclin marqué des effectifs, jusque dans les années 1970. Cette espèce est généralement rare et considérée vulnérable par le CSEMDC depuis 1983. Compte tenu de l'empiétement sur son habitat, des dérangements par les activités humaines, de la prédation et de la compétition, ce rapace de taille moyenne demeure rare au Québec.



Buteo lineatus
(Accipitridés)
Buse à épaulettes
Red-shouldered Hawk



Aquila chrysaetos
(Accipitridés)
Aigle royal
Golden Eagle

Au Québec, la nidification de la Buse à épaulettes est limitée aux régions boisées des basses terres du Saint-Laurent et des contreforts des Laurentides. Elle habite les boisés mixtes et les forêts marécageuses, fréquente les boisés et les bosquets près des espaces ouverts. Au Québec, elle a, entre autres, été recensée en Outaouais, en Estrie et autour de Montréal. Entre 1984 et 1987, sa présence a été notée à 144 reprises, et on connaît aujourd'hui près de 60 sites de reproduction de cette espèce.

Ce rapace est désigné vulnérable par le CSEMDC depuis 1983 en raison de ses faibles effectifs. Dans l'ensemble de son aire, la perte d'habitat causée par le défrichage des forêts et l'assèchement des milieux humides, les effets néfastes des contaminants ainsi que l'abattage auraient provoqué son déclin vers la fin des années 1970. Sa population semble peu abondante mais stable.



Cette espèce holarctique qui habite les terrains montagneux et montueux est répartie très localement dans l'ensemble de son aire. Elle niche habituellement sur des corniches de falaises, parfois dans un arbre, et elle recherche pour la chasse de ses proies des habitats relativement ouverts. Il s'agit d'un oiseau carnivore et nécrophage et, à l'occasion, charognard. Sa répartition au Québec n'est que partiellement connue. Depuis les années 1950, au moins 23 nids actifs ont été découverts, principalement au Nouveau-Québec de même qu'en Gaspésie et sur la Côte-Nord; toutefois ce rapace est rarement observé au Québec pouvant être à l'occasion confondu avec le pygargue à tête blanche.

Sa population est estimée à 60 couples nicheurs. On le retrouve dans tous les secteurs connus historiquement, ce qui suggère que la population est stable. Néanmoins, cet oiseau serait soumis à divers facteurs adverses, dont l'abattage ou la capture accidentelle par le piégeage; auquel son mode d'alimentation le rend particulièrement vulnérable.



Falco peregrinus
(Falconidés)
Faucon pèlerin
Peregrine Falcon



Coturnicops noveboracensis
(Rallidés)
Râle jaune
Yellow Rail

On retrouve deux sous-espèces de faucons pèlerins au Québec. *F. p. tundrius*, classée espèce vulnérable au Canada (CSEMDC, 1992), nichant au nord de la limite des arbres et *F. p. anatum*, classée espèce en danger de disparition (CSEMDC, 1978), s'étendant de la forêt boréale jusqu'au Mexique. Au Québec, on le retrouve souvent le long des rives du fleuve Saint-Laurent. Le Faucon pèlerin exige la présence d'une falaise pour l'installation de son nid. Certains nichent avec succès sur des immeubles, des ponts ainsi que dans des carrières.

L'utilisation massive des pesticides organochlorés serait le facteur principalement responsable du déclin de l'espèce. Un premier inventaire quinquennal, instauré en Amérique du Nord en 1970, révéla que la sous-espèce *anatum* était pratiquement disparue de la vallée du Saint-Laurent, tandis que les populations du nord montraient des signes de faiblesse. Au Québec, un programme de repeuplement

permit, de 1976 à 1990, la libération le long du Saint-Laurent de 249 fauconneaux élevés en captivité. En 1990, la population nicheuse du sud s'était accrue à au moins 11 couples nicheurs qui ont produit 17 jeunes, sur un total d'au moins 43 couples nicheurs dans l'ensemble de la province. Les collisions avec les lignes à haute tension, les voitures ou les vitres d'édifices, le dérangement par l'escalade, l'usage du DDT dans certains pays d'hivernement ainsi que l'abattage sont des facteurs limitatifs actuels.



En période de nidification, le Râle jaune habite de préférence les marais d'eau douce et d'eau saumâtre de grande étendue, où la végétation est dense. Les marais à carex dense ou autres plantes basses sont les milieux qu'il affectionne plus particulièrement. Il niche par endroits dans le sud du Québec: en Gaspésie, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, au Saguenay et aussi au nord qu'à Fort-George dans la baie James. Il a déjà été signalé en été aux Îles-de-la-Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent, dans le sud des Appalaches, dans les basses terres du Saint-Laurent et en Abitibi. La presque totalité des mentions durant la période migratoire provient des basses terres du Saint-Laurent. L'espèce hiverne aux États-Unis.

Cet oiseau est parmi les plus rares et les plus méconnus au Québec en raison de son comportement discret et furtif. De 1961 à 1986, sa présence ne fut rapportée que 69 fois, et un seul nid aurait été trouvé à ce jour. L'aire de répartition au Québec représente une portion importante de la répartition mondiale de l'espèce. Celle-ci serait sensible à la perte des habitats humides et à leur assèchement par drainage ou remblayage.



Charadrius melodus
(*Charadriidés*)
Pluvier siffleur
Piping Plover



Sterna caspia
(*Laridés*)
Sterne caspienne
Caspian Tern

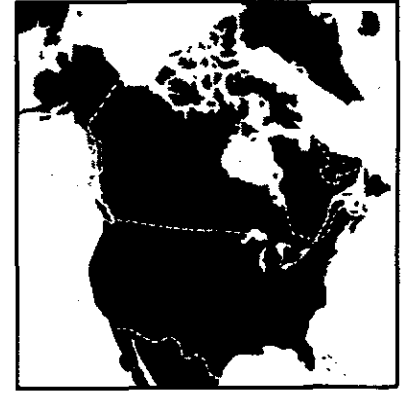
Cet oiseau de rivage ne niche que sur les plages des Îles-de-la-Madeleine. Il se reproduisait auparavant, de façon très locale, sur les grèves de la Basse-Côte-Nord (jusqu'en 1986) et dans la baie des Chaleurs (en 1929 et 1968). Lors d'un inventaire mené en 1988, aucun Pluvier siffleur ne fut trouvé entre Port-Cartier et Kégashka, ni dans la baie des Chaleurs. Il ne tolère aucune perturbation durant les semaines d'incubation des oeufs et durant les premiers jours des poussins.

Au cours des dernières décennies, la population nord-américaine de cette espèce a connu un important déclin. Elle a été désignée menacée par le CSEMDC en 1978, puis en danger de disparition en 1985. La hausse des activités de récréation sur les sites favorables à la nidification, la circulation sur les plages, la prédation, le développement domiciliaire côtier ainsi que des facteurs naturels tels que les hautes marées et les tempêtes seraient responsables de

son déclin. Des recherches ont cours depuis près de 15 ans et des programmes de rétablissement ont été instaurés au Canada et aux États-Unis. Aux Îles-de-la-Madeleine, où la population comptait au moins 50 couples en 1969-1971, on en recensait 37 en 1987 et 44 en 1992.

L'île à la Brume (Fog Island), sur la Basse-Côte-Nord, supporte la seule colonie de Sterne caspienne au Québec. Dans la même région, un couple nicheur a été rapporté en 1976, sur les îles Galibois, et l'espèce aurait niché aux Îles-de-la-Madeleine en 1972. Des mentions de présence estivale ont été signalées à Chandler et dans le Bas-Saint-Laurent, mais il n'existe aucun indice de nidification. En Amérique du Nord, cette espèce migratrice niche en colonies très dispersées en compagnie d'autres sternes et de goélands, généralement sur de petites îles situées sur de grands lacs, des rivières et le long des côtes.

En 1884, on recensait quelque 200 couples nicheurs sur l'île à la Brume, 60 à 90 sternes de 1925 à 1945, et 15 en 1988. Cette situation serait attribuable à la récolte des oeufs (déclin initial), à la rareté des sites favorables à sa nidification et à son alimentation. L'espèce a été reconnue vulnérable par le CSEMDC en 1978.



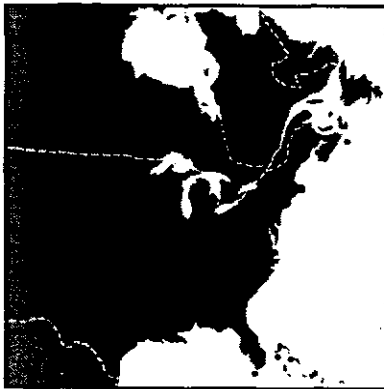
Sterna dougallii
(Laridés)
Sterne de Dougall
Roseate Tern



Strix nebulosa
(Strigidés)
Chouette cendrée
Great Grey Owl

La Sterne de Dougall se reproduit seulement aux îles-de-la-Madeleine. Bien que la nidification n'y fut confirmée que récemment, des mentions laissent supposer que l'espèce y niche annuellement depuis 1972, mais en petit nombre (< 5 couples). Selon les dénombrements récents, sa population varie d'un à deux couples. Cet oiseau marin niche habituellement en colonies, sur des îles côtières et sur les grèves avec d'autres espèces de sternes et il ne représente toujours qu'un faible pourcentage de la colonie.

Depuis les années 1930, les effectifs nord-américain de cette sterne ont été réduits de 70%. Ils chutèrent particulièrement entre 1941 et 1952 et entre 1972 et 1978. Ce n'est que depuis le début des années 1980 que la situation sur la côte atlantique semble s'être améliorée ou stabilisée. L'espèce est désignée menacée par le CSEMDC depuis 1986. L'exploitation, dont la récolte des oeufs, des adultes et l'abattage sur



les aires d'hivernage en Guyane, la prédation et la compétition pour l'habitat liées à l'expansion de certains goélands de même que la pollution des eaux nuiraient à l'espèce.

La Chouette cendrée est considérée nicheuse, notamment en Abitibi-Témiscamingue. La nidification de cette chouette fut confirmée pour la première fois en 1988, près d'Amos, alors qu'en 1985 on la mentionnait à l'est, près de Chibougamau. De plus, elle a été signalée à Fort-Mackenzie, à la rivière Vauquelin, juste au nord du lac Saint-Jean, et dans le parc de la Gatineau. L'espèce niche localement dans les forêts boréales (taïga) et réside dans toute son aire de nidification en hiver. Cet oiseau s'installe dans une région où l'abondance de campagnols est élevée et se déplace lors des périodes de rareté de ses proies.

La Chouette cendrée est considérée rare et est désignée vulnérable depuis 1979 par le CSEMDC. À cause de ses moeurs discrètes, les données fiables sont relativement peu nombreuses. L'exploitation en forêts boréales, l'exploitation minière, l'abattage et les captures accidentelles par le piégeage lui sont défavorables. Cependant,



comme les autres hiboux et chouettes, elle meurt souvent d'inanition lorsque la présence de ses proies ou leur disponibilité (verglas) se fait rare. Certains hivers, la mort par inanition est la cause première de la baisse de ses effectifs.

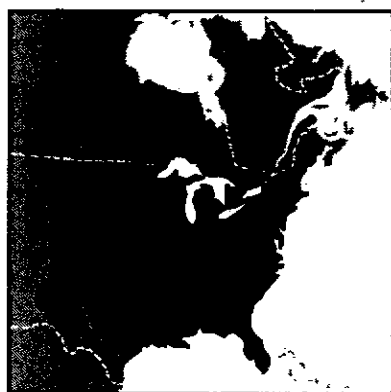
Melanerpes erythrocephalus
(Picidés)

Pic à tête rouge
Red-headed Woodpecker



Cistothorus platensis
(Troglodytidés)
Troglodyte à bec court
Sedge Wren

Le Pic à tête rouge niche de façon très restreinte dans les basses terres du Saint-Laurent et dans le sud des Appalaches. Depuis 1980, ce pic a niché dans une douzaine de sites environ dans le sud du Québec, alors qu'il a été rapporté sur 23 sites durant les quelque 25 dernières années. L'espèce fréquente les forêts décidues clairsemées, les brûlis, les parcs urbains, le bord des rivières et des routes où se trouvent de gros arbres dispersés ainsi que dans les milieux marécageux. Le nid est une cavité creusée dans un arbre mort ou dans une souche, dans un pieu de clôture ou un poteau. Il s'agit d'une espèce facile à déceler.



Ce pic n'a jamais été abondant au Québec et se retrouve à la limite nord de son aire de répartition, mais la population actuelle, estimée à moins de 15 couples nicheurs, est probablement moindre qu'autrefois. La compétition avec l'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) pour l'obtention des cavités de nidification, les collisions

routières ainsi que la perte d'habitats due à la coupe des arbres morts et à l'agriculture intensive seraient responsables de sa raréfaction.

Le Troglodyte à bec court n'est pas facile à localiser et n'utilise pas toujours les mêmes sites de nidification au cours des ans. Ce passereau se reproduit localement dans les basses terres du Saint-Laurent, dans les secteurs de l'Outaouais, de la périphérie de Montréal, au lac Saint-Pierre et en Estrie. Les effectifs varient considérablement d'une année à l'autre, ce qui rend difficile l'estimation de son abondance au Québec. Il habite les prés humides à végétation importante où se retrouvent des buissons dispersés, les marais, les champs humides et les tourbières. L'espèce niche en colonies souvent instables. C'est un migrateur tardif et de comportement discret.

Au Québec, entre 1984 et 1989, sa nidification n'a été confirmée qu'à deux endroits. À l'échelle de l'Amérique du Nord, une baisse des effectifs a été notée entre 1965 et 1979 pour la région des Grands Lacs et pour les états du nord-est. La perte d'habitats reliée aux pratiques agricoles intensives et à l'urbanisation pourrait être le facteur limitatif principal.



Lanius ludovicianus
(Laniidés)
Pie-grièche migratrice
Loggerhead Shrike



Dendroica cerulea
(Emberizidés)
Paruline azurée
Cerulean Warbler

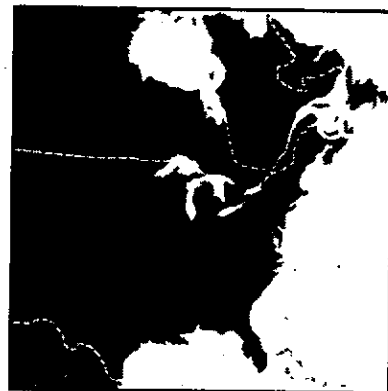
Au début du siècle, la Pie-grièche migratrice était considérée comme un oiseau nicheur commun dans le sud-ouest du Québec. Ce passereau aux moeurs de rapace habite les milieux très ouverts et ne s'est établi dans le nord-est des États-Unis et à l'est du Canada qu'au cours du XIX^e siècle, profitant du développement rapide de l'agriculture qui créait des habitats propices à l'espèce. Depuis quelques décennies, le nombre d'oiseaux a considérablement chuté dans le nord-est de son aire de nidification. Au Canada, la sous-espèce de l'est, qui habite le sud-est du Manitoba, le sud de l'Ontario et le Québec, est considérée en danger de disparition par le CSEMDC depuis 1991.



Au Québec, de 1980 à 1991, 15 cas de nidification ont été rapportés dans 14 localités différentes, et la pie-grièche n'a jamais été trouvée nicheuse à plus de deux sites différents annuellement. À la suite de l'inventaire effectué en 1990 sur 13 000 km² dans toute son aire historique, un seul

couple a été recensé (deux en 1991). La population nicheuse est estimée à moins de 12 couples. Le taux de mortalité des jeunes au cours de la première année serait important. Parmi les facteurs limitatifs invoqués, la compétition avec d'autres oiseaux résidant dans ses aires d'hivernage pourrait être une des causes du déclin, de même que l'élimination des clôtures et des bandes arbustives en milieu agricole.

Au Québec, la Paruline azurée niche uniquement dans le sud des basses terres du Saint-Laurent et est principalement confinée à la grande région montréalaise. Sa nidification n'est connue que depuis 1950, et cette espèce plutôt discrète est considérée comme un nicheur migrateur rare dont les effectifs peuvent compter entre 5 et 20 couples. De 1984 à 1989, sa nidification a été confirmée à Rockburn et dans la région du lac La Blanche (comté de Papineau), tandis que sa présence fut observée à Philipsburg et au mont Saint-Bruno. Auparavant, sa nidification avait été rapportée dans les collines montréalaises; on a également déjà observé l'espèce au nord de sa zone de nidification dans le parc de la Gatineau. Cette paruline utilise principalement la strate supérieure des forêts décidues matures à titre d'habitat préféré.



Depuis un siècle, l'aire de nidification de cet oiseau s'est graduellement étendue dans le nord-est des États-Unis jusqu'au Québec. La rareté des sites de nidification et la distribution restreinte de cette espèce laissent supposer que sa situation pourrait être précaire, d'autant plus que son habitat préféré est aujourd'hui de plus en plus rare.

Pipilo erythrophthalmus
(Emberizidés)

Tohi à flancs roux
Rufous-sided Towhee



Ammodramus savannarum
(Emberizidés)

Bruant sauterelle
Grasshopper Sparrow

Ce passereau de forte taille, facile à reconnaître, a une répartition restreinte dans le sud du Québec. Antérieurement, sa nidification a été rapportée à Ormstown, Lucerne, Rigaud, Saint-Bruno et au mont Shefford. Sa présence inusitée a été notée à Québec, à l'Île aux Basques et sur le cours inférieur de la rivière Moisie. De 1984 à 1989, sa nidification n'a été confirmée que sur trois sites: au sud-est de la rivière des Outaouais, dans le secteur du lac Saint-Pierre et sur la rive sud, à l'est de Montmagny. Le Tohi à flancs roux fréquente les terrains broussailleux et les fourrés où le sol est couvert d'un tapis de feuilles mortes.



Dans l'ensemble de son aire, cette espèce est reconnue relativement commune. On considère celle-ci comme un oiseau nicheur à répartition limitée dans le sud du Québec. Toutefois, la faible taille de ses effectifs, le peu de sites de nidification trouvés et un manque de connaissances à son sujet font que sa situation est préoccupante.

Cet oiseau habite les champs abandonnés, les prairies de foin et les prés où il niche et s'alimente. Il serait plus fréquent dans les milieux sans arbre et dans lesquels il y a alternance de zones à herbe courte et à herbe longue. Au Québec, le Bruant sauterelle se reproduit très localement dans le sud des basses terres du Saint-Laurent longeant une portion de la rivière des Outaouais et en Montérégie. Sa nidification a été confirmée à Fort-Coulonge, au mont Rigaud, à Aylmer, Chambly et Huntingdon.

Les effectifs nord-américain de l'espèce auraient grandement fluctué, notamment dans le nord-est, entre 1965 et 1979 et présentent actuellement un déclin. Dans son aire de répartition, la perte d'habitats associée à la reprise forestière, à l'urbanisation et à la culture intensive de même que la coupe hâtive du fourrage ainsi que l'usage de pesticides lui seraient préjudiciables. Au Québec, ce passereau niche régulièrement dans la grande région de Montréal depuis plus de 60 ans. Jusqu'à récemment, le site du mont Rigaud constituait le seul site connu qui soit régulièrement utilisé. De 1969 à 1975, sa présence ne fut mentionnée que 71 fois au Québec; la population compterait probablement moins de 30 couples.



Ammodramus leconteii
(Emberizidés)
Bruant de Le Conte
Le Conte's Sparrow



Ammodramus caudacutus
(Emberizidés)
Bruant à queue aiguë
Sharp-tailed Sparrow

Le Bruant de Le Conte présente une répartition limitée au Québec. Ses sites de reproduction sont principalement confinés au Saguenay, sur la Côte-Nord et en Abitibi. Antérieurement, sa nidification a été rapportée à Cabbage Willows dans la région d'Amos et à Saint-Fulgence au Saguenay. De 1984 à 1989, le nombre de sites connus de reproduction a toutefois augmenté de 5 à 18, et sa présence fut également mentionnée en dehors de ces principales régions. Ce passereau dont l'aire mondiale se situe principalement au Canada fréquente les prés d'herbe humide et de carex, les herbes humides très denses et les enchevêtrements d'arbustes en bordure des marais et des tourbières, les champs de foin dont le sol est humide ou sec. L'espèce hiverne dans le centre-est et au sud-est des États-Unis.



Au Québec, où le nombre de sites de nidification augmente légèrement, sa répartition pourrait être plus étendue que les données actuelles le démontrent. L'abondance de son habitat préféré et les facteurs limitatifs restent à être précisés.

L'aire de répartition du Bruant à queue aiguë se limite à une mince bande le long des côtes ou des îles, là où l'on retrouve des marais salés ou saumâtres et parfois d'eau douce. Au Québec, on retrouve deux sous-espèces de ce passereau qui occupent des régions distinctes. La sous-espèce *A. c. alterus* habite la côte de la baie James, jusqu'à Eastmain. Sa population semble s'y maintenir à un niveau stable.

La seconde sous-espèce, *A. c. subvirgatus*, qui fréquente les côtes de l'est du Canada jusque dans l'état du Maine, est principalement concentrée au Québec. On la retrouve dans le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent, dans le Bas-Saint-Laurent, de Montmagny à Pointe-au-Père, et en Gaspésie, de la baie de Gaspé jusqu'au fond de la baie des Chaleurs. La population du bruant du Saint-Laurent (*A. c. subvirgatus*), semble en situation stable actuellement malgré des baisses de populations à certains endroits à la suite de pertes d'habitats. La récupération des marais à des fins agricoles de même que le remplissage pour la construction résidentielle ou de bâtiments commerciaux et d'infrastructures routières et portuaires seraient responsables des pertes d'habitat de cette espèce.





4.5 Classe des mammifères

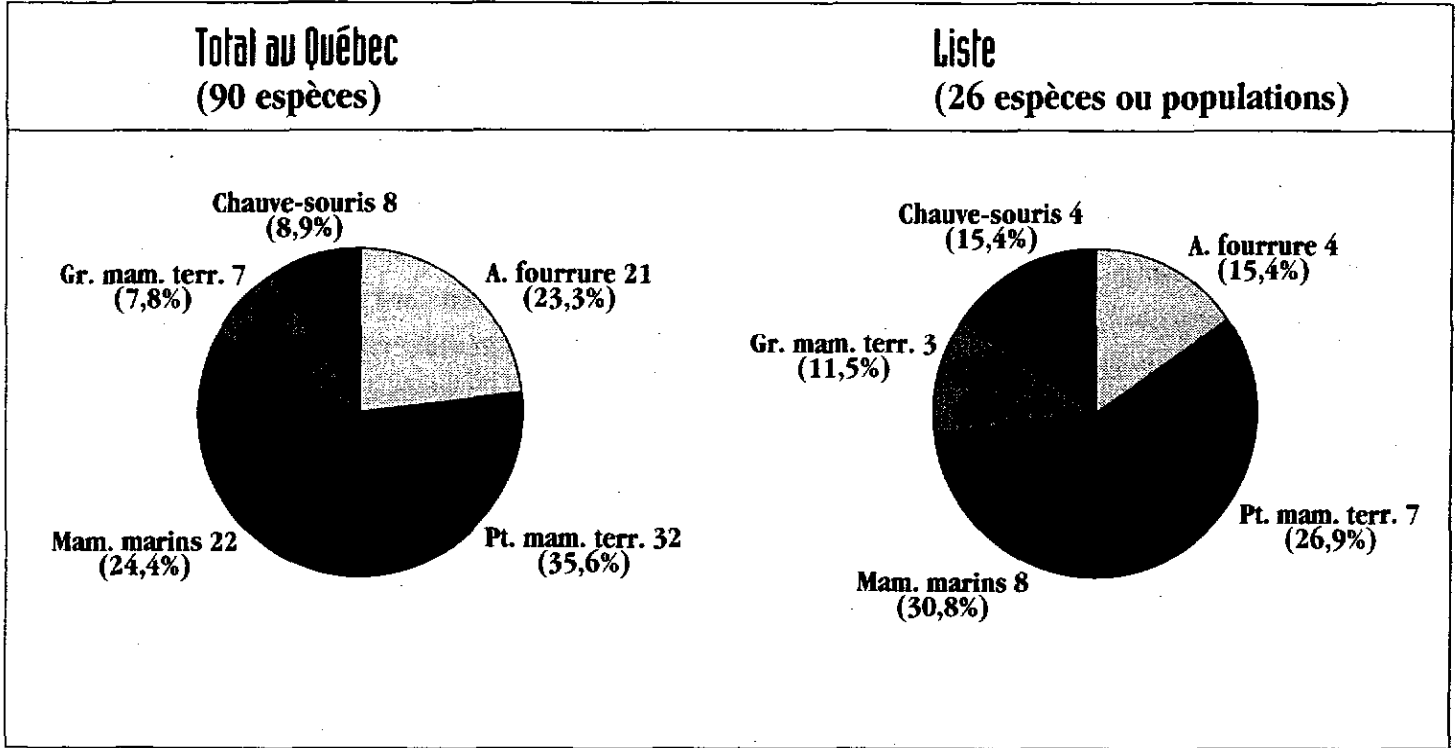
La classe des mammifères comprend 90 espèces. Elle regroupe, par ses 26 espèces ou populations jugées en situation préoccupante, le plus grand nombre d'inscriptions à la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Tableau 2 et figure 7). La plupart, soit 21 espèces, sont considérées rares (critère C-2). Dix se caractérisent par une répartition limitée (critères C-li, C-lp) et 4 autres par une répartition globale restreinte (critère C-1g). Selon les connaissances actuelles, au moins 8 mammifères présentent un déclin de leur population (critère C-3). De plus, pour 12 espèces, un statut d'espèce en difficulté a été alloué par le CSEMDC, soit à titre d'espèce vulnérable (5), menacée (2) ou en danger de disparition (5).

Pour plusieurs espèces de mammifères, leur situation préoccupante fait suite aux agressions qu'ont subies leurs populations par des modifications d'habitats apportées par le développement de l'agriculture, de l'urbanisation et de l'exploitation forestière depuis le milieu du siècle dernier. Pour d'autres, se sont ajoutées des périodes d'exploitation intensive où la chasse et le pié-

geage ont contribué à réduire de façon importante certaines populations. Les grands mammifères, à maturité sexuelle tardive et à faible productivité, souvent recherchés pour l'huile, la chair ou la fourrure qu'on en obtenait, ont été particulièrement affectés. Dans cette classe de vertébrés, nous retrouvons des espèces dont la situation critique est bien connue, dont la plupart des grands cétacés, le Carcajou (*Gulo gulo*), le Cougar (*Felis concolor*) et le Caribou de la Gaspésie (*Rangifer tarandus*).

D'autre part, on y retrouve 11 espèces de petits mammifères, soit 3 musaraignes, 4 chauve-souris, 1 écureuil et 3 campagnols. Plus discrets que les grands mammifères, ces animaux sont peu observés et répertoriés et sont souvent associés à des niches écologiques très spécifiques. Pour ces espèces qui composent près de la moitié (42%) des espèces de mammifères en situation préoccupante, on note une connaissance limitée de leur répartition et du niveau de leurs populations ainsi que l'absence de données complètes sur leurs tendances et les facteurs limitatifs qui les affectent. Leur importance dans la chaîne alimentaire exige qu'on se préoccupe de leur maintien.

Figure 7
Groupes de mammifères de la faune vertébrée du Québec et leur importance
dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées
menacées ou vulnérables

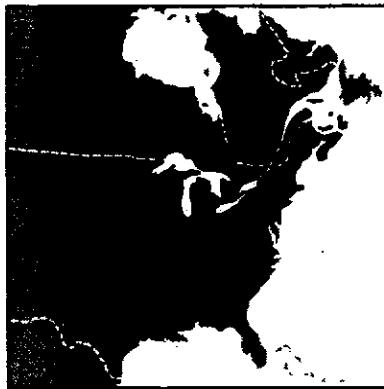


Sorex fumeus
(Soricidés)
Musaraigne fuligineuse
Smokey Shrew



Sorex gaspensis
(Soricidés)
Musaraigne de Gaspé
Gaspé Shrew

La Musaraigne fuligineuse peuple l'est de l'Amérique du Nord, des Carolines jusqu'aux Maritimes et au centre de l'Ontario. Au Québec, le domaine climacique de la sapinière constitue la limite nord de sa distribution. Elle habite les régions montagneuses et les forêts de feuillus au sol friable et recouvert d'un humus épais. Elle ne creuse pas de terrier mais emprunte les galeries creusés dans l'humus par les campagnols, les grandes musaraignes et les condylures. Active tout le jour et en toute saison, c'est une grande insectivore; les insectes composent 80% de son régime alimentaire en été.



Bien qu'on la trouve parfois en nombre considérable dans un habitat idéal, pour des raisons inconnues les populations de Musaraigne fuligineuse semblent fluctuer d'une année à l'autre. Les chercheurs contactés en 1989 n'avaient pas rapporté de capture récente au Québec. Cette espèce serait rare ou peu commune. Des données supplémentaires sont nécessaires pour juger de son statut au Québec.

Présente seulement au Canada, la Musaraigne de Gaspé a une répartition très localisée en Gaspésie et dans les Maritimes. Elle se retrouve au Québec sur les pentes nord du mont Albert et dans les environs immédiats du centre de la péninsule gaspésienne et dans la vallée de la rivière Cascapédia. Elle est capturée habituellement à des altitudes variant entre 260 et 488 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette musaraigne est associée aux forêts matures de conifères et de feuillus des régions montagneuses où elle est principalement retrouvée sur les talus rocheux recouverts de mousse et le long des petits cours d'eau encombrés de rochers.



L'étroitesse de son aire de répartition, sa niche écologique spécifique et le très petit nombre de spécimens rapportés font en sorte qu'on la considère comme une espèce rare au Québec. La Musaraigne de Gaspé est très sensible aux perturbations causées par les coupes forestières dans son habitat préféré. Elle a reçu le statut d'espèce vulnérable par le CSEMDC en 1988.

Microsorex boyi
(Soricidés)
Musaraigne pygmée
Pygmy Shrew



Lasionycteris noctivagans
(Vespertilionidés)
Chauve-souris argentée
Silver-haired Bat

La Musaraigne pygmée est répandue dans le nord de l'Amérique du Nord, du sud des Appalaches jusqu'à l'Alaska. Au Québec, la musaraigne pygmée (*Microsorex boyi*) occupe la majeure partie du sud du territoire, alors qu'elle partage avec *Microsorex thompsoni* l'Estrie et la Beauce.

Bien qu'elle possède une aire de répartition élargie, la Musaraigne pygmée est l'un des mammifères les plus rares au Canada. Au Québec, elle est présente jusqu'à la limite nord de la forêt boréale, sur des terrains humides tels que les tourbières et les marécages et dans les régions herbeuses à proximité des cours d'eau. Elle se rencontre sous les souches, entre les racines et dans l'humus épais. Active toute l'année, elle circule généralement dans les galeries et les sentiers creusés par les musaraignes plus grosses et les campagnols.

On dispose de peu de mentions de capture de cette espèce dans la province.

Elle serait toutefois abondante dans les habitats propices. Une étude approfondie sur la densité de sa population et sur sa distribution s'avère nécessaire pour définir son statut.



La chauve-souris argentée vit à l'intérieur d'une large ceinture traversant toute l'Amérique du Nord. Durant l'été, elle habite au nord d'une ligne imaginaire qui irait de la Pennsylvanie à l'Oregon, soit la partie septentrionale de son aire de répartition. L'automne venu, elle migre en groupes vers ses refuges d'hiver aux États-Unis, où elle hiberne dans les arbres creux, sous l'écorce détachée des arbres, dans des mines désaffectées ou des cavernes.

Au Québec, son aire de répartition est limitée au nord par le domaine de la sapinière. Elle occupe principalement les régions boisées où elle chasse en vol les insectes le long des lacs et au-dessus des étangs. Durant le jour, elle s'abrite dans un arbre, suspendue à une branche la tête en bas ou cachée dans une fissure de l'écorce. Elle arriverait dans nos régions vers la fin de mai, donnerait naissance à ses petits en juin et juillet et émigrerait en août et septembre. Bien que cette espèce soit l'une des plus faciles à identifier, elle n'a été rapportée que quelques fois et est considérée rare. On ne connaît que peu de chose de son mode de vie de même que de l'abondance et des fluctuations de ses populations. Des données supplémentaires sont requises pour évaluer son statut.



Pipistrellus subflavus
(*Vespertilionidés*)
Pipistrelle de l'Est
Eastern Pipistrelle



Lasiurus borealis
(*Vespertilionidés*)
Chauve-souris rousse
Red Bat

On trouve la Pipistrelle de l'Est dans l'est de l'Amérique du Nord, du Yucatan et de la Floride jusqu'aux Grand Lacs, au sud du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Au Québec, cette espèce est à la limite nord de son aire de répartition. Elle serait restreinte au domaine de l'érablière à caryer. Cette minuscule chauve-souris fréquente les campagnes, l'orée des bois et le voisinage des bâtiments. Durant les jours d'été, elle gîte dans les fentes des rochers, les greniers et le feuillage des arbres; mais, pendant l'hiver, elle hiberne dans les grottes naturelles ou les mines désaffectées. Il semble que cette

espèce soit très sensible au froid. Elle hiberne dès les premières gelées d'octobre, seule ou en petits groupes, dans des grottes à humidité très élevée.

La pipistrelle est rare au Québec et n'est que peu ou pas capturée hors des cavernes. Lors d'une enquête menée en 1989, aucun spécialiste contacté n'a rapporté l'avoir observée récemment. Elle est cependant

mentionnée à chaque hiver, bien qu'en petit nombre, dans une mine limitrophe de l'État de New-York. Des informations supplémentaires s'imposent à son sujet.



Cette espèce est répandue un peu partout en Amérique, soit du sud du Canada jusqu'au sud de l'Amérique centrale et aux Bermudes. Au Québec, la Chauve-souris rousse est limitée au nord par le domaine de la sapinière. Elle se rencontre dans les régions boisées et semi-boisées des campagnes et des villes. Durant le jour, en été, elle se repose généralement suspendue à une branche d'arbre. Vers le début de septembre, ces chauve-souris migrent en groupe vers le sud, se rendant dans les zones où il ne gèle presque jamais, et elles hibernent. Elles sont de retour sous nos latitudes vers la fin mai, et les femelles donnent naissance à leurs petits entre le début de juin et le début de juillet.

Il s'agit d'un espèce de chauve-souris rarement observée ou identifiée. Une seule mention récente (1988) a été rapportée à Sainte-Anne-de-Bellevue. Des études sont nécessaires afin d'évaluer son statut au Québec.



Lasiurus cinereus
(Vespertilionidés)
Chauve-souris cendrée
Hoary Bat



Glaucomys volans
(Sciuridés)
Petit Polatouche
Southern Flying Squirrel

Parmi les petits mammifères, la Chauve-souris cendrée occupe une des plus vaste aires de répartition, couvrant de la côte atlantique à la côte pacifique une partie du Canada et s'étendant vers le sud jusqu'au nord de l'Amérique du Sud, incluant les Bermudes et les Grandes Antilles. Sa distribution au Québec est limitée au nord par le domaine de la pessière. Elle habite les régions boisées et semi-boisées et chasse au-dessus des clairières et des plans d'eau. Durant l'été, elle utilise les arbres comme lieu de repos. L'automne venu, elle migre vers le sud des États-Unis et les Caraïbes où elle passe l'hiver.

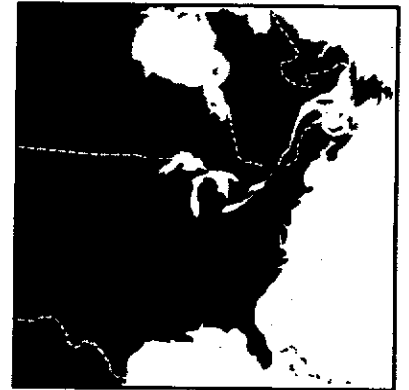


La Chauve-souris cendrée n'abonde nulle part au Québec; elle est considérée rare. Parce qu'elle est sylvicole et qu'elle sort tard dans la nuit pour se nourrir, elle entre très peu en contact avec l'homme et est difficilement observable. Lors de l'enquête menée en 1989 auprès de chercheurs et de spécialistes, aucun n'a indiqué l'avoir observée récemment au Québec.

Compte tenu qu'on ne dispose que de très peu de données, des études sont requises pour juger de son statut au Québec.

Le Petit Polatouche vit dans l'est de l'Amérique du Nord, du sud du Canada au golfe du Mexique. Sa répartition au Québec est limitée au secteur sud-ouest de la province. Il n'est rapporté que dans les comtés de Pontiac, Gatineau, Argenteuil et Vaudreuil jusqu'à l'île Perrot. Ce petit écureuil, réputé pour son vol plané, habite parfois les forêts mixtes de pins mais préfère les forêts de feuillus, denses et matures, peuplées de hêtres, d'érables, de chênes, de noyers ou de peupliers où il retrouve, entre autres, abondance de noix. Il requiert principalement la présence d'arbres morts avec cavité ou un trou de pic abandonné pour nicher. Il partage à plusieurs le même nid durant l'hiver, au cours duquel il demeure actif.

Depuis 1988, le Petit Polatouche est reconnu comme espèce vulnérable par le CSEMDC. Il apparaît que son aire de dispersion a régressé et que l'espèce ne soit abondante qu'à certains endroits. La perte et la modification de son habitat, la prédation, la compétition interspécifique et l'action directe de l'homme sont responsables de la diminution de sa population. Les coupes forestières, notamment l'abatage des arbres creux et les éclaircies, nuisent à la reproduction et au maintien de cette espèce.



Synaptomys cooperi
(Cricétidés)

Campagnol lemming de Cooper
Southern Bog Lemming



Microtus pinetorum
(Cricétidés)

Campagnol sylvestre
Woodland Vole

Le Campagnol lemming de Cooper est présent dans l'est de l'Amérique du Nord. Sa répartition au Québec est limitée au nord par le domaine climacique de la pessière. Il fréquente les tourbières à sphaigne et à éricacée, les marais herbeux et les forêts mixtes qui entourent les tourbières.

Ce petit rongeur est actif toute l'année et se fait des réserves de bottes de laîches dont il parsème des terriers creusés dans l'humus et ses sentiers à la surface du sol. Son nid est construit au fond d'un terrier ou en surface du sol, à l'abri d'une touffe de végétation ou d'une souche. Il

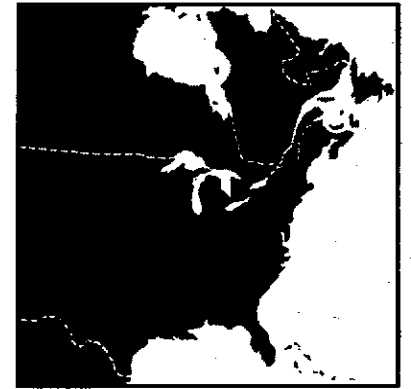
serait très prolifique (deux à quatre portées par an) mais il est aussi la proie d'un grand nombre de mammifères carnivores, de rapaces et de serpents.

C'est une espèce rare au Canada, qui ne se rencontre que sporadiquement dans des habitats propices. Au Québec, on possède peu de données à son sujet. Des études sont nécessaires pour juger de son statut.



Le Campagnol sylvestre habite l'est de l'Amérique du Nord, du golfe du Mexique jusqu'aux Grands Lacs. Sa répartition québécoise, limitée à l'Estrie, est périphérique et septentrionale. Ce petit rongeur adapté à la vie souterraine affectionne les endroits bien drainés et dont le sol est composé d'une épaisse couche d'humus, comme les forêts de chênes, de hêtres et de tilleuls. On le trouve aussi en bordure des forêts, dans les vergers et les champs. Actif toute l'année, il vit en colonies et passe la majeure partie de son temps dans un réseau de tunnels et de galeries superficiels qu'il creuse avec ses griffes et ses dents. Son nid est aménagé dans un terrier, au fond d'une galerie, ou sous un tronc d'arbre ou une pierre.

Compte tenu que sa distribution est limitée à l'extrême sud du Québec, du petit nombre d'observations rapportées et que son habitat préféré est peu abondant, la situation du Campagnol sylvestre est jugée préoccupante.



Microtus chrotorrbinus
(Cricétidés)
Campagnol des rochers
Rock Vole



Delphinapterus leucas
(Monodontidés)
Béluga' (population d'Eastmain)
White Whale

Le Campagnol des rochers est répandu dans la région des monts Appalaches, des Great Smoky Mountains jusqu'à la péninsule gaspésienne. Ce petit rongeur habite aussi les montagnes précambriennes du centre du Québec. Cette espèce se répartit entre le domaine climatique de l'érablière à bouleau jaune et celui de la pessière; elle est associée aux falaises et aux affleurements rocheux, aux abords de clairières dans les régions montagneuses, près des talus humides, entre les rochers couverts de mousse et près des points d'eau. Actif durant toute l'année, ce campagnol creuse des terriers peu profonds et se fraie des sentiers entre les rochers. Il vit en petites colonies.



C'est l'un des plus rares parmi les petits mammifères du Canada. L'espèce n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée et on n'a jamais observé de fortes densités au sein des populations. De plus amples connaissances sont préalables à l'évaluation de son statut au Québec.

Le troupeau de bélugas se regroupe, de juin à août, sur la côte est de la baie d'Hudson appelée «l'Eastmain». Il estive le long du littoral est de la baie d'Hudson et dans les estuaires des rivières à partir d'Akulivik, au nord, jusqu'à Grande rivière de la Baleine, de même que dans la plus grande partie de la baie James. Un certain nombre de ces baleines passent l'hiver dans la baie James et près des îles Belcher, là où la banquise reste morcelée tout l'hiver. Une grande partie de la population émigre vers le nord en automne; elle hiverne avec les autres populations de l'est de l'Arctique, dans la région du détroit d'Hudson ou du détroit de Davis ou de la baie de Baffin, et retourne vers le sud au printemps.



La population d'Eastmain est reconnue menacée par le CSEMDC depuis 1988. Elle compte aujourd'hui entre 1 000 et 2 000 individus à l'est de la baie d'Hudson et entre 700 et 2000 dans la baie James, soit moins de la moitié de son effectif du milieu du XIX^e siècle. La chasse commerciale, exercée surtout dans les estuaires des Grande et Petite rivières de la Baleine, a possiblement surexploité cette population du milieu du siècle précédent jusqu'au début des années 1970. Cette ressource importante de l'économie des Inuit continue d'être chassée mais, depuis 1986, des limitations de récolte sont imposées pour chaque collectivité autochtone. La chasse excessive exercée antérieurement, le trafic maritime de même que la compétition et la prédation sont reliés au déclin de l'espèce.

¹ On retrouve sept populations de Béluga au Canada, dont cinq ont obtenu un statut du CSEMDC. Ce sont celles: de l'ouest de l'Arctique; du Haut-Arctique (vulnérable, 1992); du détroit de Cumberland (en danger de disparition, 1990); de l'Ungava (en danger de disparition, 1988); de l'ouest de la baie d'Hudson; d'Eastmain (menacée, 1988) et du Saint-Laurent (en danger de disparition, 1983).

Delphinapterus leucas
(*Monodontidés*)
Béluga (population de l'Ungava)
White Whale



Delphinapterus leucas
(*Monodontidés*)
Béluga (population du Saint-Laurent)
White Whale

La population du Béluga de l'Ungava est désignée d'après sa distribution estivale, quand il se concentre dans les eaux côtières et dans les estuaires des rivières du sud de la baie d'Ungava, de Tasiujak (baie aux Feuilles) jusqu'à Kangirsualujjuak (rivière George, Port-Nouveau-Québec). À l'automne, ces bélugas émigrent plus au nord, dans la région du détroit d'Hudson ou du détroit de Davis ou de la baie de Baffin, où ils hivernent avec les autres populations canadiennes de l'est de l'Arctique dans les eaux de glace instable. Ils ne retournent au sud de la baie d'Ungava qu'après la débâcle printanière.



La population actuelle ne comprend que quelques dizaines d'individus, alors qu'il y en avait de 800 à 1 000 dans les années 1870. La chasse commerciale par rabattage au filet, établie à Kuujuaq (Fort Chimo) a surexploité le stock de bélugas, de la fin des années 1860 jusqu'à 1920. La chasse d'alimentation continue d'être pratiquée dans cette région mais,

depuis 1986, des quotas ont été fixés pour chaque collectivité autochtone, et la chasse dans la rivière Marralik, site important fréquenté par les bélugas dans la baie d'Ungava, est interdite. La surexploitation antérieure, les perturbations de l'habitat associées au trafic maritime, la compétition, la prédation de même que la faible taille de ses effectifs sont responsables de la précarité de cette population. Depuis 1988, celle-ci est reconnue en danger de disparition par le CSEMDC.

La population du Saint-Laurent est une population isolée de celles de l'Arctique et est située parmi les plus au sud de l'aire de répartition circumpolaire de l'espèce. Les conditions hydrologiques du Saint-Laurent et du Saguenay procurent au béluga un habitat «arctique». Sa distribution actuelle, beaucoup plus restreinte qu'autrefois, s'étend dans l'estuaire du Saint-Laurent de l'Île aux Coudres jusqu'à Pointe-des-Monts, sur la rive nord, et à Cap-Chat, sur la rive sud, ainsi que dans le fjord du Saguenay, de Tadoussac à Saint-Fulgence. Sa présence n'est que très occasionnelle à l'ouest de l'Île aux Coudres jusqu'à l'Île d'Orléans et occasionnelle aussi le long de la péninsule gaspésienne.



Ses effectifs sont estimés à 500 individus (entre 360 et 715), alors qu'il devait en compter quelque 5 000 au début du siècle. La chasse abusive exercée jusqu'aux années 1960 a principalement contribué au déclin initial. Le harcèlement, la perte et la

détérioration de l'habitat, la pollution des eaux par les substances chimiques toxiques entraînant sa contamination (mirex, DDT, BPC et HAP), la compétition et la prédation menacent cette population résiduelle. Elle est reconnue en danger de disparition par le CSEMDC depuis 1983. La tendance actuelle indique une stabilisation de cette population bien que le taux de survie jusqu'à l'âge adulte soit faible (66% de celui de l'Arctique). Le «Plan d'action interministériel pour favoriser la survie du Béluga du Saint-Laurent», établi en 1989, et la création du parc marin visent à assurer sa conservation.

Balaenoptera physalus
(*Balaenopteridés*)
Rorqual commun
Fin Whale



Balaenoptera musculus
(*Balaenopteridés*)
Rorqual bleu
Blue Whale

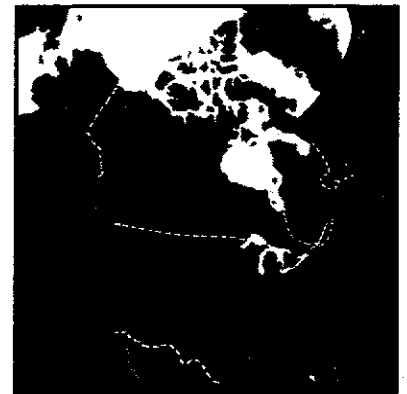
Le Rorqual commun est réparti mondialement, dans les mers tempérées et polaires, arctiques et antarctiques. On le retrouve dans les eaux canadiennes de l'Atlantique en été, alors qu'il s'alimente principalement du zooplancton et de poissons pélagiques (capelans, harengs) dans les régions côtières. Une petite population estive dans le golfe du Saint-Laurent qu'elle peut remonter jusqu'à l'embouchure du Saguenay. Ce rorqual émigre vers les eaux plus chaudes pour hiverner, dans l'Atlantique, aussi loin au sud qu'à 35° parallèle.

En raison de sa grande taille, l'espèce a été une cible de choix pour l'industrie baleinière au XIX^e siècle. Les prélèvements ont réduit la plupart des populations de l'hémisphère septentrional sous le nombre d'individus nécessaires pour assurer un rendement soutenu. L'exploitation dans les eaux canadiennes et américaines cessa virtuellement à la fin des années 1970. Cette baleine a presque toujours été rare

dans les eaux canadiennes. Dans les années 1960, on a estimé la population du golfe du Saint-Laurent à quelques 340 individus. En 1987, le CSEMDC accordait au Rorqual commun le statut d'espèce vulnérable. Depuis les populations auraient augmenté et seraient en voie de se rétablir dans les eaux canadiennes. Toutefois, plusieurs facteurs limitatifs demeurent, à savoir: la disponibilité de la ressource alimentaire, la prédation des jeunes, la maladie, la pollution chimique, l'exploration pétrolière, la concurrence interspécifique ainsi que les pêcheries commerciales.

Ces grands cétacés fréquentent tous les océans du monde; ils hivernent dans les eaux tempérées et subtropicales et estivent dans les eaux froides et les mers polaires. Au Canada atlantique, on retrouve le Rorqual bleu, dès le printemps ou l'été et durant l'automne, dans la plupart des eaux côtières de l'Atlantique, y compris le golfe du Saint-Laurent et le long de la côte nord de l'estuaire jusqu'au détroit de Belle-Isle. Il recherche les zones de mélange des eaux qui favorise la production du plancton. Il se nourrit exclusivement de petits crustacés euphausiides, appelés le krill, qui vivent en immenses bancs dans les eaux de surface.

Il semble que la population canadienne de l'Atlantique n'ait jamais été très nombreuse. Elle a été exploitée antérieurement et est complètement protégée depuis 1955. Cette baleine est reconnue vulnérable par le CSEMDC depuis 1983. L'effectif canadien de l'Atlantique, initialement estimé à 1 500 rorquals bleus ne compterait aujourd'hui que quelque centaines d'individus fréquentant encore les mêmes aires de répartition, dont peut-être 60 à 100 rorquals bleus dans le golfe du Saint-Laurent. L'exploitation des océans pour la recherche d'hydrocarbures risque d'affecter les populations qui sont probablement en voie de rétablissement.



Megaptera novaeangliae
(*Balaenoptéridés*)
Rorqual à bosse
Humpback Whale



Eubalaena glacialis
(*Balaenidés*)
Baleine noire
Right Whale

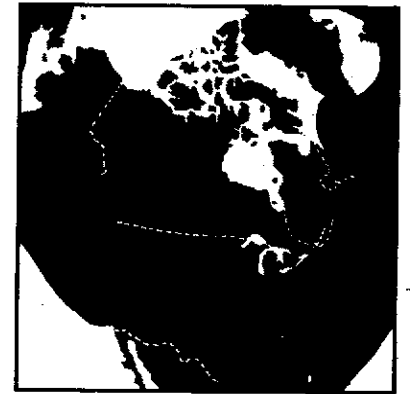
Le Rorqual à bosse fréquente les eaux côtières et pénètre souvent dans les baies et les estuaires. La population de l'Atlantique nord-ouest compte près de 4 000 individus. Ce rorqual atteint les eaux canadiennes au printemps et passe l'été sur les grands bancs et le long des côtes des Maritimes, du golfe Saint-Laurent et de Terre-Neuve ainsi que dans la mer du Labrador jusqu'au détroit de Davis. À l'automne, il retourne dans les eaux tropicales et passe l'hiver surtout dans les régions des bancs Silver et Navidad dans les Antilles, où il se reproduit.



La population de l'Atlantique présente des effectifs inférieurs à ceux antérieurs à la chasse commerciale, mais semble stabilisée ou légèrement en hausse depuis qu'elle est protégée par la Commission baleinière internationale par un arrêt de l'exploitation depuis 1972. En 1985, la population de l'Atlantique du Rorqual à bosse a été désignée vulnérable par le

CSEMDC. Les activités humaines, la concurrence pour la nourriture, les pêcheries commerciales ainsi que l'emmêlement dans les engins de pêche affectent cette espèce. Cette baleine réagit mal à la perturbation de ses aires de reproduction restreintes, tout comme à la pollution, à l'exploration et à l'exploitation pétrolière dans ses aires d'alimentation. Cette espèce est devenue importante dans l'industrie de l'observation des baleines et fait l'objet de nombreuses études scientifiques.

La Baleine noire, aussi surnommée Baleine franche, fréquente principalement les eaux tempérées jusqu'aux régions subarctiques. Elle y vit généralement près des côtes, et elle hiverne dans les eaux subtropicales. Autrefois répandue dans toutes les mers froides, cette baleine a été décimée par la chasse des siècles précédents, dans l'ouest de l'Atlantique nord. Sa population évaluée à près de 260 individus. Une migration annuelle menait autrefois les baleines noires des côtes américaines vers celles des Maritimes et dans le golfe du Saint-Laurent, durant l'été, parfois même jusque dans la mer du Labrador. De nos jours, quelques rares observations dispersées indiquent que l'espèce estive encore dans le golfe du Saint-Laurent et au large de Terre-Neuve; les seules aires importantes dans les eaux canadiennes se situent au large du Nouveau-Brunswick, dans la baie de Fundy et dans le voisinage du banc Brown au large de la Nouvelle-Écosse.



Désignée espèce en danger de disparition par le CSEMDC en 1980, son statut a été révisé et maintenu en 1990 en raison du déclin important de ses populations, parvenues apparemment sous un seuil critique, et de l'absence d'indice de rétablissement malgré de nombreuses années de protection. Aujourd'hui, la perte et la dégradation d'habitats côtiers, la compétition avec d'autres espèces pour les ressources alimentaires et les collisions avec des navires dans le cas des jeunes, sont considérées comme facteurs limitatifs. On a compté jusqu'à 35% de ces baleines portant des cicatrices de blessures causées par des chocs ou des emmêlements dans les engins de pêche.

Mustela nivalis
(Mustélidés)
Belette pygmée
Least Weasel



Gulo gulo
(Mustélidés)
Carcajou
Wolverine

En Amérique du Nord, la Belette pygmée habite presque tout le Canada et s'accommode d'habitats très divers. Elle occupe la toundra ou la forêt coniférienne au nord, mais préfère, dans les secteurs plus au sud, les milieux ouverts tels que les prairies, les prés humides, les régions marécageuses, les berges des cours d'eau et les broussailles. Il s'agit du plus petit mammifère carnivore, soit à peine plus gros que les souris et les campagnols dont il fait presque exclusivement ses proies. Solitaire sauf en période de reproduction, la belette pygmée occupe un domaine d'une superficie approximative d'un hectare et s'éloigne rarement à plus de 100 m de son gîte qu'elle aménage dans un terrier de campagnol.



Malgré une aire de répartition étendue, cette espèce est généralement considérée rare dans l'ensemble de cette aire. Cependant, elle peut être localement abondante. Sa petite taille et son existence discrète rendent sa capture difficile et il se pourrait que

cette espèce soit plus abondante que les données à son sujet ne l'indiquent. Les populations montrent occasionnellement de grandes fluctuations régularisées par la densité des proies.

Le Carcajou, surnommé Glouton, est présent dans l'ensemble de la forêt boréale et de la toundra. Chaque individu peut occuper un territoire de plus de 500 km², variable en dimensions selon l'abondance et la distribution de ses proies. Le Carcajou a été éliminé sur plus de la moitié de son aire de répartition historique en Amérique du Nord entre 1840 et 1925, et est disparu dans sa portion sud qui s'étendait jusqu'au 38° parallèle. Au Québec, il a disparu des rives du Saint-Laurent et en Gaspésie et il serait presque absent du secteur est de la baie d'Hudson. Il est difficile d'établir sa répartition actuelle exacte, qui semble davantage se limiter au nord du 49° parallèle. Seulement une dizaine de mentions ont été signalées depuis 1972.



Au Québec, sa population n'a jamais été importante mais est devenue plus rare au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. De 1966 à 1980, le Québec n'a enregistré que 0,6% de l'ensemble des prises canadiennes de Carcajou. Les causes principales de son déclin seraient le piégeage et la chasse effectuée au XIX^e siècle, l'empiétement sur son habitat par les activités humaines et possiblement la diminution du Loup (*Canis lupus*) qui lui procure des carcasses d'animaux tués. Depuis 1989, la population de l'est du Canada est reconnue en danger de disparition par le CSEMDC. Afin d'aider à sa conservation au Québec, la chasse et le piégeage y sont interdits depuis 1981, sauf sur le territoire de la Baie-James et du Nouveau-Québec pour les Autochtones. Un suivi de chaque observation rapportée de cet animal serait approprié.

Felis concolor couguar
(Félinés)
Couguar
Mountain Lion



Lynx canadensis
(Félinés)
Lynx du Canada
Lynx

Surnommé, selon les régions, puma, panthère ou lion de montagne, le Couguar se retrouvait jadis dans presque toute l'Amérique du Nord, là où s'étendait le territoire occupé par les cerfs, jusqu'à ce qu'il soit victime de la colonisation et d'une persécution sévère pendant près de deux siècles. La sous-espèce de l'est, *Felis concolor couguar*, qui occupe le sud-est du Canada (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse), avait apparemment disparu dès la seconde moitié du XIX^e siècle, mais une faible population semble subsister dans une partie de son aire. Le couguar est considéré en danger de disparition depuis 1978 par le CSEMDG.



Au Québec, où sa population n'a probablement jamais été abondante, seulement une trentaine d'observations ont été rapportées depuis les années 1950, dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de la Beauce, des Laurentides, de l'Outaouais et en Abitibi. Une capture récente a été confirmée en

1992 en Abitibi; il s'agit de la première depuis près de 50 ans. Aujourd'hui, les principaux facteurs limitatifs semblent être liés aux diverses activités humaines de même qu'à la grande dispersion des individus.

Le Lynx du Canada, ou loup-cervier, occupait historiquement une vaste aire qui correspondait, pour l'essentiel, à la partie de l'Amérique du Nord recouverte par la forêt boréale. On le retrouvait alors dans la plupart des régions boisées du Canada, en Alaska ainsi que dans les parties centrale et orientale du nord des États-Unis. Dans la première moitié du XX^e siècle, la population a été presque décimée, principalement à cause du piégeage excessif, et elle a disparu des États-Unis et de vastes étendues du sud du Canada et du Québec. Cette tendance s'est inversée vers 1955. Le lynx avait, peu après 1960, récupéré la plus grande partie de son ancien domaine et a semblé se rétablir vers 1970.



Le Lynx du Canada est une espèce vulnérable au piégeage et ses populations sont réputées pour l'importance de leurs fluctuations périodiques réglées sur le cycle démographique de leur principale proie, le Lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*). La valeur

élevée de sa fourrure au cours des années 1980 a provoqué une reprise de la pression de piégeage qui aurait accentué la baisse cyclique naturelle des populations. Au Québec, les modifications d'habitat et le piégeage seraient donc les facteurs limitatifs, particulièrement dans les périodes de bas de cycle du lynx. Ce félin semble moins abondant depuis plusieurs années dans certaines régions du Québec, malgré qu'il se maintienne dans les secteurs à meilleur potentiel.

Lynx rufus
(Félinés)
Lynx roux
Bobcat



Phoca vitulina mellonae (Phocidés)
Phoque commun (population des
lacs des Loups Marins)
Harbour Seal

Le Lynx roux s'accommode d'habitats plus variés que son cousin du nord, le Lynx du Canada. Il fréquente la bordure des marais, les taillis, les flancs de collines rocailleuses, les zones agricoles et les abords des villes. Au Québec, où il est à la limite nord de sa distribution, ce lynx est peu abondant et occupe la partie sud, de l'Outaouais jusqu'à la Gaspésie. Les données de récolte récentes indiquent cependant que la population actuelle est principalement confinée dans les régions de la Beauce, de l'Estrie ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent. La localisation des captures en Beauce et en Estrie laisse

supposer que les populations peuvent profiter de l'émigration d'individus provenant des États-Unis. La présence sporadique du lynx roux a été confirmée à l'ouest de Montréal, sur la rive nord du Saint-Laurent, en Gaspésie et au Lac Saint-Jean.

Les informations disponibles sur le Lynx roux témoignent d'une baisse importante des effectifs au

cours des dernières années. À l'instar de la majorité des états et des provinces du nord-est américain, la récolte québécoise a diminué depuis le début des années 1980: de 243 prises en 1980-1981 à seulement 60 en 1989-1990. L'exploitation importante depuis la fin des années 1960, la perte d'habitats ainsi que la compétition interspécifique potentielle avec le Coyote (*Canis latrans*) expliqueraient sa raréfaction.



La population de Phoque commun habitant la région des lacs des Loups Marins au Nouveau-Québec constitue possiblement l'unique population de ce genre à s'être adaptée de façon exclusive au milieu d'eau douce et à demeurer probablement isolée du milieu marin. Il s'agit d'une sous-espèce distincte, désignée sous le nom de *Phoca vitulina mellonae* (Doutt 1942). Cette colonie serait originaire d'une population de la variété marine emprisonnée à l'intérieur des terres lors de la dernière glaciation, il y a 3 000 à 8 000 ans. Ce phoque fréquente le secteur des Petit et Grand lacs des Loups Marins jusqu'au lac à l'Eau Claire. Il se nourrit d'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), de touladi (*Salvelinus namaycush*) et de corégone (*Coregonus sp.*).

Cette population regroupe apparemment un nombre relativement limité d'individus. Une chasse d'alimentation pratiquée par les autochtones et les projets de développement énergétique dans cette

région pourraient menacer sa survie. Le caractère sédentaire ou migrateur de cette population serait à préciser afin d'établir les mesures nécessaires à la protection de cette espèce.



Rangifer tarandus
(Cervidés)

Caribou (population de la Gaspésie)
Caribou



Rangifer tarandus
(Cervidés)

Caribou (population de Val-d'Or)
Caribou

La population isolée de Caribou du Parc de conservation de la Gaspésie fréquente les hauts sommets des massifs McGerrigle (incluant le mont Jacques-Cartier) et des Chic-Chocs (comprenant le mont Albert) ainsi que la forêt coniférienne avoisinant le parc et jusqu'à près de Murdochville, à l'est. Depuis 1930, elle constitue le dernier vestige des populations qui occupaient jadis les Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et la Nouvelle-Angleterre. Ailleurs au Québec, le Caribou est généralement confiné au nord du 52° parallèle et ne forme que deux autres petites populations isolées plus au sud, dans les secteurs de Val-d'Or et du Parc des Grands-Jardins.



Le Caribou de la Gaspésie, reconnu menacé par le CSEMDC depuis 1984, a subi un déclin important à partir de la fin du siècle dernier jusqu'au début des années 1970. Sa population, estimée à environ 1 000 individus en 1956-1957, a diminué par la suite

entre 200 et 250 caribous durant la période 1973 à 1985. Depuis le milieu des années 1980, la harde montre des difficultés de reproduction et de survie des faons. En 1987 et 1988, plus de 90% des faons nés au printemps n'ont pu survivre jusqu'à l'automne. La chasse abusive et la modification de l'habitat causée par l'exploitation forestière et minière seraient responsables du déclin initial de la harde de Caribous de la Gaspésie. Actuellement, la prédation des faons par l'Ours noir (*Ursus americanus*) et le Coyote (*Canis latrans*) constituent le principal facteur limitatif actuel. Un plan de rétablissement est en vigueur pour la période 1990-1995.

La population de Caribou située au sud de la ville de Val-d'Or, en Abitibi, constitue l'une des trois hardes isolées du Québec vivant au sud du 49° parallèle, alors que des hardes peuplent de façon plus importante et continue le nord du 52° parallèle. Son aire de répartition est comprise dans les secteurs des lacs Villebon et Lemoine, zone délimitée par la rivière des Outaouais au sud et la route 117 au nord. Cette aire, située dans la zone de transition entre la sapinière à bouleau blanc et la bétulaie à sapin, regroupe trois principales entités territoriales: les collines du sud-ouest, les tourbières centrales, et finalement un complexe de collines, de tourbières et de dépôts glacio-lacustres à l'est.



Cette petite harde qui compte environ 40 individus représente une relique des populations de caribous qui occupaient autrefois les zones méridionales du Québec. Sa population tend à diminuer progressivement depuis les années 1950. Près de

80 individus ont été observés en 1955, plus de 50 en 1983 et 38 individus ont été inventoriés en 1988. Les modifications d'habitat à la suite de l'exploitation forestière dans l'aire de répartition de cette petite harde constituent l'élément le plus conflictuel à l'égard de sa conservation. Le braconnage, les accidents routiers, les feux de forêt et la prédation contribuent également à la fragilité de cette population.